

# MONTBÉTON



Mairie  
*Liberté - Égalité - Fraternité*

*Bulletin municipal*  
*juin, 2015*

## Le mot du maire



Montbetonnaises, Montbetonnais, Chers Amis,

Nous voilà à un peu plus d'un an de cette nouvelle mandature. En période de crise, malgré les contraintes budgétaires, nous continuons d'avancer correctement en maintenant une pression fiscale modérée depuis une dizaine d'années et pour ce nouvel exercice nous avons fait le choix de limiter l'augmentation de nos taux communaux à 2%.

Nous réalisons nos travaux selon nos prévisions, certains dans le cadre des compétences dévolues au Grand Montauban (voiries, routes, chaussées) d'autres par nos propres moyens avec nos employés municipaux et d'autres encore avec des entreprises extérieures. Les subventions obtenues auprès des différents organismes nous permettent de réaliser certains équipements à moindre frais (réfection du monument aux morts, équipement informatique des écoles notamment).

Je voulais profiter de ce bulletin municipal pour remercier tous les Maires et leurs conseils municipaux du canton de Montech pour leur soutien et l'accueil très chaleureux qu'ils nous ont réservé à Dominique Sardeing-Rodriguez et moi-même durant toute la campagne des élections départementales.

Nos plus vifs remerciements sont pour vous, Montbetonnaises et Montbetonnais qui en nous apportant 69,8% des suffrages exprimés nous a permis d'être élu avec une très belle avance sur nos adversaires.

Aujourd'hui la machine départementale se met en marche mais il faudra un certain temps pour que cette nouvelle équipe prenne ses marques.

A titre personnel j'ai obtenu un poste de Président dans une commission très importante, celle de l'environnement qui comprend la gestion des déchets, l'épuration de l'eau et l'état des rivières. Je suis également positionné à de très bons postes sur un grand nombre d'organismes extérieurs. Je souhaite que cette nouvelle nomination me permette d'apporter une aide précieuse au département mais aussi à mon village de Montbeton où je suis né et où j'ai toujours donné le maximum pour le faire évoluer et se développer.

Encore à tous un grand merci.

Bonne lecture  
Amicalement

Michel WEILL  
Mairie de Montbeton  
et Conseiller Départemental

## Sommaire

Edito du Maire .....	p. 2
Vie municipale .....	p.3 à 9
Travaux et réalisations.....	p. 10 à 14
Festivités, Animations, manifestations .....	p. 15 à 21
Associations .....	p. 21 à 24
Institutions .....	p. 28 et 29
Montbeton au quotidien .....	p. 30 et 31
Cadre de vie, environnement .....	p. 32 à 34
Grand Montauban .....	p. 35
Civisme et Savoir vivre .....	p. 36 et 37
Prévention et sécurité .....	p. 38 à 40
Sportifs à l'honneur .....	p. 41 et 42
Témoignage .....	p. 43
Rétrospective.....	p. 44 et 45
Commerces .....	p. 45
Services .....	p. 46
Annonceur Payant .....	p. 47

Mairie de Montbeton  
Tél. 05 63 67 40 10 - Fax 05 63 30 01 24  
www.ville-montbeton.fr  
mairie-montbeton@info82.com

Directeur de la publication : Michel Weill  
Rédaction et maquette : Commission Communication  
Photos : Nadine Bouvet - Régis Paulin  
Dépôt légal en cours  
Impression : Europrint 82 - Montech - 05 63 27 56 34

## Infos pratiques :

Horaires ouverture mairie juillet et août : 9h/12h30 et 14h/17h.  
Fermetures exceptionnelles les jeudis après-midi 6, 13 et 20 août  
Nouveau Numéro ALSH et CLAE : 05 63 67 67 23

## Vœux au personnel communal

Les vœux à l'ensemble du personnel communal représentent, au-delà de la tradition, un moment convivial et chaleureux en fin d'année. Ce fût également l'occasion pour l'équipe municipale remaniée depuis les dernières élections, de faire connaissance avec les agents communaux, le personnel de l'EHPAD résidence PAGOMAL et les membres du CCAS sous la direction de M. Visinoni.

M. Weill a profité de son discours annuel pour dresser le bilan de l'année 2014 qui fût très actif malgré les élections municipales. En effet, à peine la nouvelle équipe en place les projets se profilent pour la durée du mandat.

Pour tout mener à bien la municipalité peut s'appuyer sur toutes ses équipes :

**L'équipe technique** constituée d'agents qualifiés réalisent des travaux importants en régie permet à la commune de réaliser des économies importantes.

**L'équipe du personnel** du groupe scolaire s'adapte à un accroissement continu des effectifs.

**L'équipe du secrétariat** de la Mairie conjugue disponibilité, compétences et connaissances individuelles pour gérer des

dossiers de plus en plus complexes.

**L'équipe d'élus** mobilisée sur tous les fronts, actifs et disponibles fait avancer les projets communaux.

**L'équipe de l'EHPAD** résidence PAGOMAL accueille, soigne et reconforte les résidents dans une ambiance familiale.

La commune profite également des réalisations effectuées dans le cadre de la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban. Cela a permis de beaux aménagements de voiries comme la route de Verlhaguet, les voies piétonnes chemin de Montagne et le sentier pédestre.

M. Weill s'est félicité du bon fonctionnement général de l'ensemble des équipes qui rend le village agréable et attractif.

L'année 2014 s'achève fièrement avec l'obtention d'une fleur au Concours National des Villes et Villages fleuris. Ce prix récompense les efforts de chacun menés depuis 2008 pour l'embellissement de la commune.

La soirée s'est poursuivie autour d'un repas animé et festif comme à l'accoutumée.



## Cérémonies des vœux

En ce Vendredi 23 janvier 2015 près de 500 Montbetonnais (ses) prenaient place dans l'Espace Culturel et Sportif Jean Bourdette pour le rendez-vous annuel de la Cérémonie des Vœux du maire et des élus municipaux.

En préambule Mr WEILL a remercié les élus des communes voisines, de la communauté du Grand Montauban dont la présidente Brigitte Barèges, Jacques Moignard, Député Maire de Montech, et les représentants de la Gendarmerie. Et enfin nos remerciements appuyés aux Montbetonnais qui se déplacent de plus en plus nombreux, preuve de l'intérêt qu'ils portent au village et à sa gestion.

La soirée a débuté par une minute de silence, émouvant hommage aux victimes des





dernières tragédies des attentats du 7 Janvier 2015. Puis elle s'est poursuivie par un exposé du bilan de l'année écoulée, les projets 2015, le budget de la commune et la vie du groupe scolaire.

L'année aura été marquée par la « mise en route » de la nouvelle équipe municipale qui, sous l'impulsion du Maire, s'est mobilisée pour réaliser ou finaliser les projets plus ou moins importants.

La période économique incertaine et la baisse générale des dotations confirment que la priorité des financements, déjà instaurée depuis 2008, se fera sur des projets utiles et structurants pour la commune. Le mode de fonctionnement de la collectivité, avec une grande partie de travaux réalisés en régie par les employés communaux, permet de réelles économies.

La dernière partie a largement été consacrée aux remerciements multiples à l'ensemble des forces vives de la communes, élus, employés communaux, bénévoles d'associations et Montbetonnais.

Les discussions se sont poursuivies autour du verre de l'amitié.



## ■ ■ ■ Vœux aux associations



A l'image du tissu associatif Montbetonnais très dense, ils étaient nombreux à avoir répondu à l'invitation de la municipalité et des élus de la Commission Culture et Animation.

Le tour d'horizon des actions menées tout au long de l'année 2014 témoigne du dynamisme des associations. Elles ont toutes, dans leur domaine respectif, participé à l'animation du village. Leur rôle, s'il était besoin de le rappeler, est fondamental dans la création de liens entre les personnes.

Les nombreuses manifestations organisées dans la nouvelle salle Jean Bourdette attestent de l'engouement général des associations, conscientes de la chance de

pouvoir disposer d'un espace aussi moderne, agréable et convivial. Toutefois la municipalité a annoncé qu'elle souhaitait limiter les manifestations du type vide grenier dans cette salle avec le risque d'une dégradation accélérée.

Les élus ont profité des vœux pour rappeler les règles d'utilisation des bâtiments communaux mis à disposition gratuitement tout au long de l'année. Une gestion responsable et optimale de chacun dans le respect mutuel est indispensable et nécessaire. En effet plusieurs associations peuvent utiliser et cohabiter sans se gêner dans la même salle, à des jours et horaires différents de la semaine.

Les outils promotionnels comme le Forum des Associations et le bulletin municipal permettent aux associations de communiquer sur leurs actions.



Les employés municipaux sont associés à cette réussite générale en assurant une aide logistique et technique tout au long de l'année.

A travers les vœux c'est un grand merci aux bénévoles qui conduisent ces associations qu'a voulu leur adresser l'équipe municipale. Celle-ci prend à cœur son rôle de les épauler, de soutenir leurs projets dans la mesure de

ses possibilités et moyens, consciente qu'une bonne entente entre la collectivité et les associations sont la garantie des futurs temps forts et divertissements du village.

Les échanges auront également permis de rendre compte que le programme des manifestations pour 2015 n'aura rien à envier à celui de l'année écoulée.

## ■ ■ ■ Commémoration 8 Mai 1945

### L'importance du souvenir

C'est avec émotion et solennité que les habitants de Montbeton, ont accompagné les membres du conseil municipal, les représentants des associations du village, des Anciens Combattants et de la Gendarmerie devant le monument aux morts pour célébrer le 70<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire de la deuxième guerre mondiale.

Ce rassemblement marque également l'inauguration du monument aux morts récemment rénové, représentant la reconnaissance de la France à tous ces hommes et femmes morts au nom de la liberté.

Après le dépôt des gerbes M. le Maire a rappelé dans son discours les atrocités et événements tragiques de la guerre. Les enfants, héritiers directs de la transmission du devoir de mémoire, ont déposé des bouquets de fleurs.



### Combattants d'hier et d'aujourd'hui

Le « Bleuet de France », fleur symbolique des « Morts pour la France », a été distribué par les élus lors de la cérémonie.

L'œuvre nationale du Bleuet de France est une association reconnue d'utilité publique. Son objectif est toujours de recueillir des fonds afin de participer à l'amélioration du quotidien de milliers d'anciens combattants, de victimes de guerre ou d'attentats, mais aussi au soutien de militaires grièvement blessés en service, en particulier en opérations extérieures et des familles endeuillées.

L'œuvre du Bleuet de France apporte également son soutien à l'organisation de nombreuses manifestations de mémoire associant les jeunes générations.

Les dernières opérations extérieures (OPEX), depuis l'Afghanistan, au Mali, en passant par la RCA, l'Irak, le Liban, l'Océan Indien etc... à ce jour du 8 Mai 2015, on dénombre 98 tués et 1 061 blessés.





## LE 8 MAI : Fête de la victoire de 1945 en Europe



Le 7 mai 1945, à 2h41, l'acte de capitulation allemande est signé à Reims. Les combats doivent cesser le 8 mai à 23h01. **La nouvelle est communiquée officiellement le 8 mai à 15h00.**

Le lendemain, 9 mai, à 0h16, la capitulation générale est signée à Berlin. En effet, les Soviétiques, maîtres de la ville depuis le 2 mai, estiment que la capitulation de Reims n'est qu'un acte préliminaire. La France, signataire aux côtés des Alliés de ces deux actes, est représentée par le général de Lattre de Tassigny.

La reddition sans condition de l'Allemagne nazie met fin en Europe à un conflit de six ans qui a fait plusieurs dizaines de millions de morts.

Le 8 mai, à 15h00, les cloches de toutes les églises sonnent officiellement la fin de la guerre (en Europe) tandis que le général de Gaulle en fait l'annonce radiophonique. La population laisse éclater sa joie.

Toutefois, la date du 8 mai ne marque pas la fin de la présence militaire allemande sur l'ensemble du territoire, les dernières poches de résistance ne tombant que les jours suivant la capitulation du Reich. Dunkerque (le 9 mai 45), Lorient (le 10 mai 45), Saint-Nazaire (le 11 mai 45).

Par ailleurs, si la capitulation sans conditions de l'armée allemande **le 8 mai 1945 signifie la fin de la guerre en Europe**, elle n'est pas synonyme pour autant de la fin de la seconde guerre mondiale.

Dans le Pacifique, la guerre n'est pas finie. Il faudra encore plus de trois mois et les deux attaques atomiques sur Hiroshima et Nagasaki, pour que les Japonais se rendent, eux aussi, sans condition, et que la seconde guerre mondiale prenne officiellement fin en septembre 1945.



## Budget, finances

### Comptes Administratifs 2014 :

Le 21 avril 2015 le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité les comptes administratifs et les comptes de gestion relatifs à l'exercice 2014 concernant le budget communal, le budget cantine et le budget assainissement.

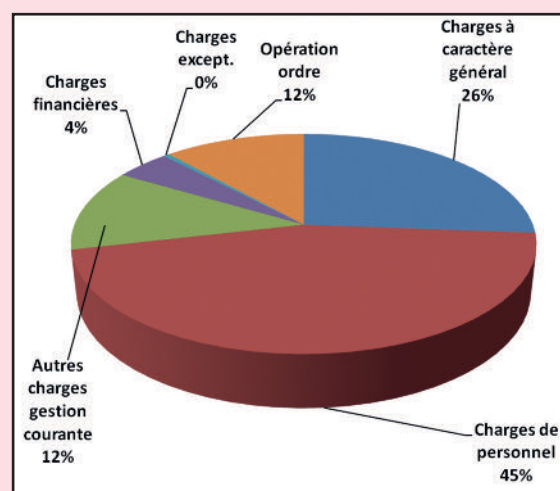
### Compte administratif budget communal :

#### Section de fonctionnement :

C'est la partie du budget regroupant toutes les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement des services de la Collectivité

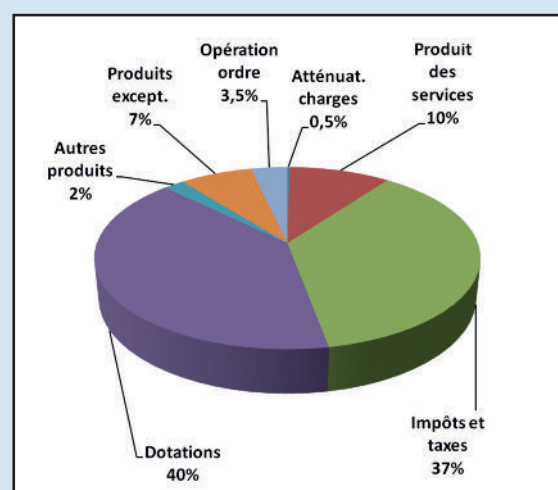
#### Dépenses

Charges à caractère général	416 134
Charges de personnel	717 076
Charges de gestion courante	191 834
Charges financières	70 843
Charges exceptionnelles	7 642
Opérations ordre entre section	184 009
<b>TOTAL</b>	<b>1 587 538</b>



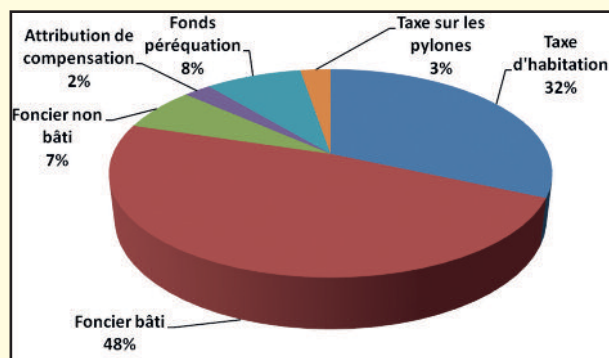
#### Recettes

Impôts et Taxes	649 626
Dotations	707 489
Produits des services	174 465
Atténuation de charges	3 872
Autres produits	31 015
Produit exceptionnel	125 118
Opérations ordre entre section	63 181
<b>TOTAL</b>	<b>1 754 766</b>



**Recettes fiscales**

Taxe d'habitation	205 655
Foncier bâti	312 485
Foncier non bâti	44 150
Attribution de compensation	15 388
Fonds de péréquation	54 780
Taxe sur les pylones	17 168
<b>TOTAL</b>	<b>649 626</b>



**Section d'investissement :**

Dans un contexte économique complexe, et difficile, nos investissements doivent être réfléchis, structurants et surtout compatibles avec notre capacité financière afin de ne pas augmenter la dette communale.

Aussi cette année nos investissements ont été raisonnables et réalisés par de l'auto financement.

Nos principaux équipements ont été l'achat du terrain « Capel » (100 000 €), des deux classes modulaires dans le groupe scolaire (152 000 €) et d'une tondeuse (16 000 €). Nous avons poursuivi l'extension de l'éclairage public route de Verlhaguet (38 800 €) et l'équipement de la commune en matériel urbain avec l'installation de nouveaux bancs (13 700 €). Enfin nous avons terminé les travaux de l'espace Jean Bourdette (495 000 €).

Un investissement important (29 300 €) a également été réalisé avec la mise en place de l'accès à Internet dans toutes les classes de l'élémentaire, de la maternelle, à la cantine, à la médiathèque et dans le local de l'association « ouvrages et loisirs ».

**Budgets primitifs 2015 :**

Les projets de budgets primitifs établis par la commission des finances ont été votés à l'unanimité lors de la séance du 21 avril 2015.

Le budget communal s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement	2 201 467 €
Section d'investissement	900 377 €

Le budget assainissement s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement	706 309 €
Section d'investissement	302 118 €

**Fiscalité 2014 :**

Le conseil municipal a modifié les taux d'imposition pour le budget 2015 en votant une augmentation de 2% des trois taxes soit une recette fiscale attendue de 590 740 €.

Le produit fiscal est, après les dotations, la principale source de revenu pour la commune.

Pour 2015 les taux sont ainsi portés à :

- Taxe d'habitation	5,31%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties	13,14%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties	109,83%

Du côté de la Communauté d'agglomération du Grand Montauban, le conseil communautaire a voté une augmentation de 3% de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur les propriétés bâties soit :

- Taxe d'habitation	10,99%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties	3,37%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties	16,39%



## Conseil Départemental

Depuis la loi de décentralisation de 1982, le Conseil général est une collectivité territoriale de plein exercice. Il règle par ses délibérations les affaires du département.

### Les domaines d'intervention d'un Conseil Départemental

Les Conseils Départementaux interviennent dans les champs de compétences définis par la loi : l'action sociale, les routes, l'éducation, le transport interurbain, la lecture publique, les archives départementales, l'aide aux communes rurales...

L'action sociale est la compétence principale des Départements. Ce domaine recouvre les politiques en faveur des personnes âgées (création et financement des maisons de retraite, aides à domicile avec l'allocation personnalisée d'autonomie), des personnes handicapées (en établissement ou à domicile), de l'enfance (protection maternelle et infantile, santé des 0-6 ans, aide sociale à l'enfance, agrément et formation des assistant(e)s maternel(le)s, de la famille (protection maternelle et infantile, adoption, soutien aux familles en difficulté), de l'insertion sociale et professionnelle.

Dans le domaine de l'éducation, les Départements sont chargés de la construction, de l'entretien et de l'équipement des collèges publics, du fonctionnement des collèges privés, de la carte scolaire et des transports scolaires.

Les Conseils Départementaux ont également la possibilité d'intervenir dans des domaines facultatifs tels que l'emploi et l'économie, l'environnement, la création et la diffusion culturelle, le tourisme, la jeunesse, les nouvelles technologies, le patrimoine architectural, l'agriculture, l'enseignement supérieur ou encore le sport.

Les Départements ont la charge depuis 2004, des routes départementales et nationales.

Ils ont aussi la possibilité de mettre en œuvre leurs propres régimes d'aides économiques en accord avec la Région.

### Les personnels des services départementaux

Les agents du Conseil Départemental travaillent au sein de ses différents services. Ils sont chargés de la préparation et de l'exécution des décisions prises par les élus lors des assemblées du Conseil Départemental.



### Elections Départementales en Tarn et Garonne

Les élections cantonales 2015 auront été tout d'abord marquées par la mise en œuvre de la parité entre les femmes et les hommes par la loi du 17 mai 2013. Celle-ci modifie également le mode de scrutin par l'élection de binômes homme-femme indissociable.

Le Conseil Départemental est représenté par 15 binômes soit 30 élus.

Un redécoupage des cantons a permis de rééquilibrer la représentativité au sein de l'assemblée départementale. De cette manière chacun des 15 cantons du Tarn et Garonne compte pratiquement le même nombre d'habitants soit environ 17 000.

Le canton de Montech est constitué de 9 communes : Albefeuille Lagarde, Bessens, Bressols, Finhan, Lacourt Saint Pierre, Monbéqui, Montbartier, Montech et Montbeton.

### Nos élus et leurs mandats

Les conseillers départementaux qui composent l'Administration départementale représentent chacun un canton composé de plusieurs communes et sont élus pour 6 ans.

Le Tarn et Garonne est un département attractif avec une démographie en augmentation constante.

Nos élus Dominique Sardeing-Rodriguez, Michel Weill et leurs remplaçants (Christine Mollin et Jean-François Fernandez) seront au cœur de l'action et des attentes des habitants.





## Voirie et équipement

### PUITS DE RELEVAGE

Le puits de relevage du réseau d'assainissement situé à la Croix de Ségaud chemin de Montagne a été refait. Les pompes ont été changées pour permettre des débits plus importants pour tenir compte des futures constructions. En effet ces travaux de prévention sont directement liés aux terrains intégrés dans le PLU de ce quartier et sur lesquels sont prévus de futurs lotissements.



### MAISONS

La construction des 11 petites maisons à proximité de l'EHPAD PAGOMAL, réalisée par Tarn et Garonne Habitat sur un terrain offert par la Mairie, arrive à son terme. L'intérieur des habitations est pratiquement terminé et les enduits extérieurs sont en cours. La finition, avec la voirie et les branchements, achèvera cette très belle réalisation.

### GOUDRONNAGE DES ROUTES

Comme de coutume et dès le mois de Mai l'équipe de goudronnage parcourt toutes les routes de la commune afin de combler les trous et reprendre des zones de chaussées abîmées par les intempéries de l'hiver. De manière générale les routes du village sont en bon état compte tenu d'une utilisation intensive. L'ensemble des chemins non goudronnés ont tous été recouverts sans exception d'une couche compactée de 0/20 calcaire. Ces travaux sont effectués par les employés avec le matériel de la communauté d'agglomération du Grand Montauban et en collaboration avec nos agents.



### CHEMIN DE MONTAGNE

La dernière tranche de l'extension des voies piétonnes du chemin du Pintre jusqu'à la départementale 958 a été réalisée, comme prévu dans le calendrier. Ces voies seront recouvertes et compactées avec du calcaire 0/10. Les quilles réfléchissantes en plastique conçu pour délimiter et démarquer distinctement la partie roulante de la partie piétonne sont prévues. Par contre elles seront installées de manière plus espacées que sur la partie déjà équipée de ce système. Les déplacements des piétons et des promeneurs pourront se faire en toute sécurité.



## MAISON DES CHASSEURS

Les bénévoles de l'association des chasseurs ACCA ont emménagé dans leurs nouveaux locaux après des années d'attente. Ils peuvent désormais exercer leurs activités dans un lieu équipé et adapté.

## ÉTANCHEITÉ DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Dans un premier temps l'ensemble des regards d'égout du chemin de Montagne ont fait l'objet de travaux d'étanchéité afin de limiter les infiltrations d'eau pluviale.

Par la suite l'étanchéité des branchements d'eau pluviale des particuliers dans le même secteur a été contrôlée par essai fumigène au mois de Mars. L'opération a consisté à insuffler de la fumée dans le réseau d'assainissement d'eaux usées afin de détecter d'éventuels branchements d'eau pluviale sur le réseau d'égout. Un rapport détaillé a été rendu par la société PURE ENVIRONNEMENT mandatée pour cette opération.



## ROUTE DE VERLHAGUET

Une première tranche de plantations de la haie végétale a été réalisée le long du prolongement de la voie piétonne. De nouveaux points d'éclairage publics à leds, système économique en énergie, ont été installés par les employés communaux.

## SEPARATIONS BETON

Des bornes de protection en béton ont été installées le long du parking de l'espace Jean Bourdette. Ce dispositif vise principalement à éviter le stationnement dangereux des véhicules sur les trottoirs mais aussi à protéger les abords des arbres ainsi que le système d'arrosage automatique.





## MONUMENT AUX MORTS

Au fil des années le monument aux morts avait subi les assauts des intempéries. Ainsi une colonne et la croix qui surmontait le monument étaient très dégradées.

La commune a fait appel à un artisan local d'Escatalens pour procéder à la restauration du monument.

Les travaux consistaient en la fourniture et la taille d'une colonne et d'une croix identique à l'original. La base du monument a également été restaurée avec la pose de bordures et d'un dallage en pierre.

Après ces travaux un gommage de l'ensemble du monument par micro sablage et l'application d'une patine d'harmonisation ont apporté une touche finale du plus bel effet.



## ECOLE

A la demande des enseignants, pour une utilisation performante des nouvelles technologies, l'accès à Internet a été installé dans le groupe scolaire. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise Quercy Telecom qui a mis en place un équipement professionnel.



Toutes les classes de l'élémentaire, de la maternelle, la cantine, la médiathèque et le local utilisé par l'association « ouvrages et loisirs » sont maintenant connectés et tous peuvent « surfer » sur le Web.

De plus toutes les classes sont équipées d'un téléphone et des hauts parleurs dans la cour permettant d'avertir les enfants de l'arrivée des parents. De manière plus ludique le matériel permet aussi de diffuser de la musique lors des différentes manifestations comme le carnaval ou la kermesse.

Cet investissement d'un montant de 29 300 € TTC a été subventionné à 40% par l'État.

## «Il était une fois les arbres de Montbeton»

Dans notre beau village de Montbeton, désormais estampillé « village fleuri », son administrateur a du récemment prendre des décisions qui ont pu heurter certains de ses citoyens et citoyennes.

Parmi ces décisions, il en est une qui consiste à couper des arbres...

Non, bien entendu, il ne le fait pas de gaieté de cœur.

Il arrive que ces « Majestés » de la nature soient malades, ou encore, que le domaine qui leur avait été attribué, ne leur convienne pas.

Alors que faire ?

Laisser ces « rois » périr à court terme ? (devant l'école, Place Alibert...)

Les regarder mourir à petit feu ? (allée des Mûriers...)



Qui voudrait une telle cruauté ? Sans compter que ce serait tout à fait irresponsable !

Alors notre « armée communale » se met en route pour faire son devoir.

Ils vont sauver ce qui peut l'être (déterrer les arbres sains et les replanter dans un environnement qui leur convient mieux, ou encore les mettre en nourrice pour qu'ils se refassent une santé et les replanter ultérieurement ou, à grand regret, abattre les plus malades .

Mais, chers citoyens, ils ne s'arrêteront pas là, ils ne repartiront pas avant d'avoir replanté d'autres arbres (un arbre abattu = un arbre replanté) et en prendront le plus grand soin.

**Y a-t-il une morale à cette histoire ?**

**Oui sans doute, une sagesse Hindoue dit :**

**« Ce que nous avons fait ne sera pas perdu à tout jamais, Tout mûrit à temps et devient fruit à son heure »**

## ■ ■ ■ Aménagement paysagers et urbains

Au-delà de son caractère de récompense officiel, le label Villes et Villages fleuris garantit une qualité de vie et témoigne de la stratégie globale et cohérente de la municipalité. La labélisation avec la première fleur s'inscrit dans une démarche de progrès et dans un esprit collectif d'amélioration et de préservation du cadre de vie quotidien de la commune.

Les passages des jurys départementaux et régionaux sont des moments d'échanges entre experts et Commune. Ainsi le rapport émis à l'issue des visites constitue un outil de réflexion et de travail conséquent pour l'aménagement paysagé. La principale recommandation du jury à retenir est le remplacement de certains arbres malades.

La Labélisation offre des possibilités multiples comme l'organisation par le Conseil Régional de journées de stages sur la base du volontariat. L'agent communal Eric Lormière a bénéficié de ces conseils du Conseil Régional sur les thèmes comme le désherbage des espaces verts et les maladies diverses des arbres.

Pendant plusieurs mois l'équipe des espaces verts a entamé la suppression et le remplacement des arbres malades, une opération qui n'a parfois pas laissé la

population indifférente. Certains arbres de l'allée des Mûriers, dans un état dégradé très avancé, ont été remplacés par des tilleuls côté gauche. Les mûriers du côté

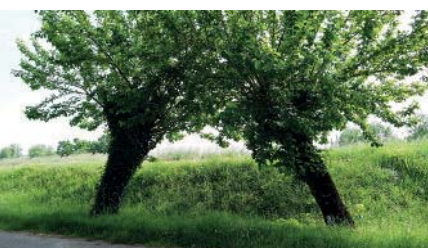


droits seront remplacés en 2016. Ce choix permet de conserver l'esprit initial de l'aménagement de la rue en maintenant deux rangées d'arbres de chaque côté. Des bancs et des poubelles viendront compléter l'aménagement de cette rue.

Certains arbres du parking de l'école diagnostiqués en état végétatif malgré l'entretien semblaient touchés par un mal identifié après terrassement. En effet ils végétaient dans un substrat très pauvre et défavorable à leur épanouissement.

Toutes ces opérations ont été rendues nécessaires compte tenu du mauvais état phytosanitaire de ces arbres ainsi que pour des raisons de sécurité. Elles sont conduites en plusieurs phases et dans un souci d'économie et de bon sens. Les arbres pouvant être préservés ne sont pas systématiquement remplacés.

Les aménagements des abords de l'Espace J. Bourdette ont particulièrement été soignés cette année : plantation d'arbres avec un aménagement particulier autour d'un magnolia avec décoration minérale.





Plantation de mûriers platanes le long du stade et future installation de bancs.

Aménagement d'un espace boisé avec un sentier aménagé rejoignant le quartier de Boutuguet et un point d'eau potable à proximité des locaux du football et du rugby. L'allée piétonne sera éclairée avec un équipement à ampoules économiques à leds et détecteur de présence (consommation 20 watts en veille et 40 watts après détection d'un piéton).

Une haie de charmille entoure un banc près de l'école maternelle.



Une partie de la façade a également reçu un aménagement avec une haie.



Le renforcement des espaces verts et urbains est une priorité constante de l'équipe municipale. Les créations paysagères en sont le témoignage. L'ensemble de ces aménagements sont réalisés par l'équipe d'employés communaux.



## ■ ■ ■ **Téléthon**

Cette année encore, le Téléthon s'est affirmé comme un évènement qui mobilise toutes les générations.

La grande soirée de la solidarité organisée par les associations de notre village avec les commerçants et artisans, s'est déroulée le 06 décembre 2014 et a contribué à collecter 2 985,00 € pour l'AFM Téléthon.

Au niveau national, le résultat final du Téléthon 2014 est de 92 920 108,00 €, un résultat en hausse de 4% par rapport à 2013.

Ces résultats tant au niveau local que national sont le fruit de l'extraordinaire mobilisation de tous.

Nous sommes convaincus des défis que nous devons relever en matière d'innovation thérapeutique, d'accompagnement des malades et de leur famille.

L'explosion du nombre d'essais thérapeutiques chez l'homme et l'arrivée des premiers médicaments pour les maladies rares longtemps qualifiées d'incurables doivent nous inciter à continuer le combat.

Si vous souhaitez vous investir dans la réussite du Téléthon à Montbeton, si vous avez des idées de manifestations vous pouvez rejoindre l'équipe des bénévoles du comité d'organisation.



Nous serons heureux de vous accueillir pour réussir cette année encore ce "vivre ensemble" dans une démarche citoyenne qui s'incarne chaque 1<sup>er</sup> weekend end de décembre.

**Contact :** Mairie de Montbeton - 05 63 67 40 10

## ■ ■ ■ **Arbre de Noël**



Thierry, assistés de l'Hôtesse de l'air Barbara ont amenés les enfants et les adultes vers des destinations dépaysantes. Chaque escale était un prétexte à l'amusement et à la parodie.

### **La bonne recette pour captiver les spectateurs ?**

C'est le défi relevé par les bénévoles à l'occasion de l'arbre de Noël des enfants de la commune, organisé conjointement par la municipalité et les associations Montbetonnaises à l'Espace Culturel Jean Bourdette.

Les spectateurs ont pu assister à un show inédit mené par la Compagnie aérienne « Montbeton Air Line ». Les Commandants de bord Philippe et



Les numéros de danses menés par Barbara et Nelly, de chants, de sketches humoristiques et même les apprentis acteurs de la troupe de théâtre se sont succédé tout au long de cette parenthèse récréative. On pouvait mesurer la somme de travail déployée, lors des nombreuses répétitions, aux rires et aux applaudissements nourris du public.

La journée ne pouvait pas se terminer sans la visite exceptionnelle du Père Noël distribuant friandises et goûters offerts par la municipalité.

Tous nos remerciements à l'ensemble des bénévoles pour leur implication mais aussi aux enfants les vedettes incontestées de cette journée.



## ■ ■ ■ Réveillon, cotillons et bulles de champagne !



Rétrospectivement le réveillon de la Saint Sylvestre était une coutume qui consistait à fêter l'arrivée du Nouvel An en veillant jusqu'à minuit le 31 décembre, dernier jour du calendrier. A l'origine le bruit des feux d'artifices et des pétards était censé faire fuir les mauvais esprits.



De nos jours, l'accueil de l'An Nouveau est un prétexte à la fête et permet de terminer l'année en beauté entre amis et en famille.

L'association Avenir Montbetonnais Rugby souhaitait organiser le réveillon, absent du calendrier des manifestations du village depuis plusieurs années.

Les bénévoles de l'A.M.R, organisateurs amateurs mais très motivés, se sont donc mobilisés pour orchestrer l'évènement durant plusieurs mois : choix des prestataires, affiches, tractage, réservations, accueil des convives, décoration de la salle.

L'improvisation n'étant pas de mise dans ce genre de manifestation, les bénévoles ont tout d'abord recherché un traiteur qui a proposé un menu gastronomique de qualité servi dans une ambiance élégante et raffinée. Côté festivité une troupe d'animateurs a assuré la soirée dansante, mélange d'humour et de show laser innovant et inédit. Ces prestataires locaux ont largement contribué à la réussite de la soirée. Celle-ci a réuni tous les ingrédients nécessaires pour que le dernier jour de l'an soit inoubliable pour les convives.

## ■ ■ ■ Après-midi récréative pour les sénieurs du village



Une après-midi récréative a été organisée le 22 Janvier 2015 par la Commission Solidarité pour les seniors du village. Une centaine de personnes a répondu présente. Les pensionnaires des deux EHPAD sont également venus assister au spectacle.

Cette manifestation a été animée par la chorale du Pôle Senior de Montauban qui est venue gracieusement présenter un éventail de son répertoire. Les spectateurs ont participé et ont été invités à chanter, ce qu'ils ont fait avec joie et talent.

L'ensemble des participants ont apprécié ce moment de détente très agréable qui s'est clôturé autour d'un goûter offert par la Municipalité.

Devant l'accueil réservé à cette première initiative, la Commission Solidarité réfléchit à l'organisation d'une autre manifestation de rencontre, de partage et de convivialité pour distraire les seniors de la commune.



## ■ ■ ■ Loto AP2EM

Le dimanche 8 février 2015 s'est tenu le traditionnel loto de l'association des parents d'élèves de Montbeton. Comme l'année précédente, cette manifestation a connu un très vif succès.

Les joueurs se sont pressés fort nombreux à l'espace JEAN BOURDETTE. L'après-midi s'est déroulée dans une ambiance joyeuse et conviviale pour tous les amateurs de loto.

C'est à la « mi-temps » que les bénévoles de l'AP2EM continuent leurs actions en proposant de nombreuses pâtisseries confectionnées par des parents d'élèves afin de régaler les petits et les grands gourmands.

La journée s'est terminée dans la bonne humeur par la remise en place du matériel et le rangement de la salle.

Les bénévoles tiennent à remercier sincèrement tous les joueurs, les parents d'élèves, la municipalité, les enseignants



et les commerçants pour leur contribution à la réussite de cette manifestation.

Le succès de cette journée va permettre à notre association de reverser tous les bénéfices du loto aux écoles Montbetonnaises.

Les bénéfices seront consacrés aux élèves du groupe scolaire P. Bonheure.

Rendez-vous en 2016, toujours aussi nombreux!!!

## ■ ■ ■ «Alors Raconte»



Cette année le festival « Alors Raconte » a fêté ses 20 ans. Un beau programme avec 8 conteurs et 17 spectacles gratuits sur l'ensemble du département.

Le vendredi 6 février la soirée de clôture a accueilli un nombreux public dans l'espace Jean Bourdette à Montbeton.

A cette occasion le conteur Jérôme Aubineau a fait un très beau cadeau aux spectateurs et à l'association des « Amis de la Médiathèque » organisatrice de ce festival avec ce petit poème pour célébrer cet anniversaire :

*Et le jour est venu où « Alors...Raconte » a 20 ans*

*20 ans complices , de sacs à malices jamais vides, depuis qu'un hasard magicien a guidé « Alors...Raconte » ... sur le chemin d'histoires et fait d'heureux rêveurs...*

*20 ans, 20 années cadeaux à marcher dans la vie et du temps qui, n'a jamais su que dans la forêt, « Alors Raconte » semait dans son dos des cailloux d'éternité...*

*20 ans, 20 années à funambuler sur le fil magique des histoires des contes et des légendes...*

*C'est qu'il en faut du talent pour goûter au bonheur !*

*20 ans...que les marchands de fable débarquent dans le Tarn-et- Garonne avec leurs outils : pierre à déguiser, pomme d'illusoire, pince à louange, ouvre merveille, tube de rouge à rêve, moulin à gouaille.*

*Si on mettait bout à bout toutes les histoires et les contes qui se sont raconté il y aurait de quoi faire l'aller retour à la lune !!! des tonnes de mots à réveiller les fées, les ogres les dragons, tous intermittents du spectacle nocturne, des tonnes de mots glissés dans les petites ou les grandes oreilles... des tonnes de mots à jouer les allumeurs de rêves, les découvreurs de talents, les fomenteurs de rencontres les incitateurs d'idées...*

*Bon anniversaire « Alors... Raconte »... bon vent dans la vie et belle vie dans le vent des histoires !*

Merci encore à Jérôme Aubineau qui a enchanté petits et grands avec ses histoires imaginaires et extraordinaires, récits d'enfance et d'apprentissage de la vie. Excellente prestation du duo conteur et guitariste, qui a montré une grande complicité et qui a su entraîner une participation active du public.

## ■ ■ ■ Une soirée parisienne à Montbeton !

La soirée Cabaret proposée chaque année par le Comité des Fêtes s'est déroulée à guichet fermé.

Le repas, entièrement élaboré, préparé et servi par les bénévoles du Comité des Fêtes s'est déroulé dans une ambiance feutrée et raffinée.

Le public, fidèle à l'évènement, a vécu une vraie soirée parisienne. La troupe l'Ange Bleue a proposé une prestation scénique de qualité, mélange de magie, poésie, humour, chants, danse, paillettes et belles gambettes !

Un cocktail de charme pour un voyage à travers la magie. Le public fût ravi et séduit par l'ambiance.



## ■ ■ ■ ASSMAT - Vide ta chambre

L'Association des assistantes maternelles AssMat-Montbeton a organisé, pour la deuxième année consécutive leur "Vide-ta-Chambre" le dimanche 22 mars 2015 à l'Espace Culturel Jean Bourdette.

La journée fut un réel succès tant pour les exposants que pour les visiteurs lors de cette manifestation conviviale, consacrée aux échanges.

Les «bénéfices» seront investis dans du matériel, par exemple des jouets et des activités ludiques pour les enfants confiés aux assistantes maternelles du village. Ces équipements seront utilisés lors des rencontres organisées dans la salle de réunion Jean Ferrat.



## ■ ■ ■ Randonnée cyclo tourisme

La Section Cyclotourisme du Stade Bordelais ASPTT a organisé les 13 – 14 – 15 – 16 Mai 2015 la 17<sup>e</sup> Randonnée BORDEAUX – SETE, un parcours en trait d'union entre l'océan et la mer.

Près de 400 participants ont effectué cette randonnée sportive, culturelle et conviviale sur un circuit de 540 kilomètres de l'Aquitaine jusqu'aux rives Méditerranéennes sur le thème de la découverte du canal du midi et des merveilleux sites alentours.

Les courageux et téméraires cyclistes ont fait une halte de ravitaillement bien méritée à Montbeton avant de poursuivre leur périple.



## ■ ■ ■ Agenda des manifestations

Date	Manifestation	Organisateur	Lieux
04/07/2015	Théâtre (Enfants/Adoles)	Apodis	Espace Jean Bourdette
11/07/2015	Course Cycliste Nocturne		Village
13/07/2015	Repas - Feu d'artifice	Commission Culture	Place Alibert
07-08-09 08/2015	Fête Locale	Comité des Fêtes	Place Alibert
04/09/2015	Forum des Assos	Commission Culture	Place Alibert
27/09/2015	Foulées Vendanges	Acsm	
25-26-27 09/2015	Festival Du Jeu« Alors Jouons »		Espace Jean Bourdette
Du 19/09/2015 Au 31/10/2015	Retransmission Coupe du monde de rugby	Rugby - Amr	Espace Jean Bourdette Salle Tire Crabe
02-03-04 10/2015	Théâtre	Apodis	Espace Jean Bourdette
04/10/2015	Vide Greniers	Association Tennis	Place Alibert
08/11/2015	Fête Artisanat	Comite des Fêtes	Espace Jean Bourdette
15/11/2015	Bourse aux Jouets	AP2EM	Espace Jean Bourdette
14-15/11/2015	Exposition Vente	Les Filoutes	Tire Crabe
21/11/2015	Soirée Beaujolais	Comite des Fêtes	Espace Jean Bourdette
28/11/2015	Loto	Sambo	Espace Jean Bourdette
05/12/2015	Loto Telethon		Espace Jean Bourdette
20/12/2015	Arbre de Noël	Mairie - Associations	Espace Jean Bourdette
31/12/2015	Réveillon	Rugby – A.M.R	Espace Jean Bourdette



**Événement ludique exceptionnel à Montbeton  
Les 26 et 27 septembre 2015,  
7<sup>ème</sup> édition du Festival  
du Jeu en Tarn-et-Garonne**

Vous connaissez “Alors... chante !” mais connaissez-vous le Festival “Alors... jouons !”, l'événement connu de toute la France ludique ? Avec le soutien de la Ville de Montbeton, le Festival du Jeu en Tarn-et-Garonne s'installe dans la commune les 26 et 27 septembre prochains pour un week-end magique et génial à l'Espace culturel Jean Bourdette !

**“Alors... jouons !”, c'est quoi ?**

Avec près de 3000 visiteurs pour chaque édition depuis sa création, à Grisolles, Saint-Sardos ou Bressols, le festival du jeu poursuit son itinérance sur le territoire tarn-et-garonnais. Organisé par un collectif de passionnés et professionnels du jeu du département, l'événement réunit désormais plus de 130 bénévoles pour faire jouer le temps d'un week-end, quelques jours seulement après la rentrée scolaire, toute une ville et ses alentours. La mutualisation des énergies, des expériences et des moyens en fait un des plus importants événements ludiques du Sud-ouest.

**“Alors... jouons !”, c'est pour qui ?**

Le jeu favorise les échanges et les rencontres. Festival populaire, convivial et gratuit, l'événement est ouvert à tous. A tout âge, on y découvre la diversité du monde du jeu, en étant acteur plus que spectateur. Un programme d'une incroyable richesse, tout droit sorti de la lampe magique de l'équipe organisatrice, y est proposé (jeux de société, jeux du monde, jeux en bois et jeux d'adresse, jeux de cartes, jeux de rôle, grandeur nature, jeux de figurines, jeux des fédérations, espace parents-enfants, espace créateurs de jeux, tournois, espace vente de jeux...).

Une forte présence d'animateurs permet au public d'entrer facilement dans le jeu et de découvrir ainsi des formes de jeu encore peu connues.

**“Alors... jouons !”, c'est quoi d'autre ?**

En 2015 à Montbeton, le Festival du Jeu en Tarn-et-Garonne poursuivra les objectifs qu'il s'est fixé... Notamment, il permettra au public de découvrir le travail original d'auteurs de jeux présents le week-end, de tester les dernières nouveautés parues en France ou à l'étranger, de profiter de centaines de jeux mis à disposition ou d'animations originales.

Festival éco-responsable, “Alors... jouons !” s'emploie à développer les bons gestes et les attitudes exemplaires à tous

niveaux pour minimiser son empreinte écologique (communication, transport, restauration, tri des déchets...).

**“Alors... jouons !” a besoin de vous :  
vous aussi, portez le canotier !**

Le canotier de Taga (comme Tarn-et-Garonne), la mascotte du festival, c'est l'élément vestimentaire qui singularise le bénévole au contact du public. Vous aussi, vous pouvez porter ce chapeau particulier de la région : devenez bénévole le temps d'un week-end.

Restauration, hébergement des auteurs de jeux ou de partenaires, logistique, accueil des visiteurs, animation des jeux, communication (...), il y a plein de façons de participer à la fête.

Vous pouvez également joindre Céline au 06 70 07 83 83 ou écrire à [contact@alorsjouons.fr](mailto:contact@alorsjouons.fr)

Plus d'informations sur le festival :  
[www.alorsjouons.fr](http://www.alorsjouons.fr)



## ■ ■ ■ La coupe du monde de rugby sur écran géant



Du 18 septembre au 31 octobre 2015 se déroulera en Angleterre la 8<sup>ème</sup> édition de la coupe du monde de rugby à XV. La Nouvelle-Zélande remettra son titre en jeu face aux meilleures équipes mondiales dont l'équipe de France, finaliste en 2011. Cette année 2015, c'est l'Avenir Montbetonnais Rugby qui assurera la retransmission.

Une buvette sera tenue durant toutes les dates de la retransmission et une restauration sera proposée à partir du 17 octobre pour les phases finales.

### L'école de rugby recrute !

Tu as entre 5 ans et 13 ans rejoins nous pour jouer au rugby,  
dès la rentrée de septembre.

Les entraînements se font chaque samedi à partir de 10 h  
et le mercredi à partir de 14 h au terrain de l'Espace J. Bourdette à Montbeton

Informations :

Thierry Simon - 06 83 06 42 10

[www.rugby-montbeton.com](http://www.rugby-montbeton.com)

## ASSOCIATIONS

### ■ ■ ■ Association Loisirs Montbetonnais

Depuis une trentaine d'année, l'association « Les Loisirs Montbetonnais » anime des séances de gymnastique dans notre commune. Ces séances se tiennent, du mois de septembre au mois de juin, tous les jeudis à 20h15 dans la salle du haut de Tirecrabe.

L'animatrice Chantal dirige les séances de gymnastique volontaire mais également des exercices de steps, halter, football.

L'association vous attend pour la reprise dès le jeudi 10 septembre 2015.



## ■ ■ ■ Un espoir pour JIM



Jim est un jeune garçon âgé de 12 ans atteint d'une maladie très rare surnommée Amyotrophie Spinale Infantile type 3. Cette maladie neuro musculaire dégénératrice attaque les motoneurones et les détruit ce qui entraîne une faiblesse musculaire. Tous les muscles sont touchés. Les médecins ne peuvent prévoir l'évolution car chaque atteinte est différente et malheureusement aucun traitement médicamenteux ou chirurgical n'existe pour le moment. Mais la recherche avance et donne espoir.

Jim a été diagnostiqué à 2 ans mais a eu une enfance « normale » puisqu'il a marché jusqu'à ses 11 ans. Mais son état s'est aggravé depuis un an avec perte de la marche, perte de force au niveau des bras, poignets et doigts. A cela se rajoute une déformation de la hanche, des genoux, un début de scoliose dû au fait d'être toujours dans la même position dans son fauteuil manuel.

Les parents de Jim, aidés d'une amie, ont décidé de créer une association pour faire connaître cette maladie mais aussi pour récolter les fonds nécessaires à l'achat d'équipements spécifiques très coûteux, peu remboursés mais indispensables pour améliorer le confort de leur fils.

Jim a besoin d'un fauteuil roulant verticalisateur qui le rendrait plus autonome et améliorerait son transit et sa circulation sanguine et éviterait des déformations à son corps (genoux, hanches ...).

L'association a été créée en février 2015 et a pour but de sensibiliser les enfants et le public au handicap. Elle est à l'initiative de plusieurs actions et participe à des projets permettant d'améliorer la prise en charge, le bien-être et l'épanouissement des enfants handicapés moteurs. Plusieurs actions sont en projet comme une campagne de sensibilisation à l'école et un semi-marathon « handi-valide » sur la commune.

La première manifestation de l'association aura été l'organisation d'une tombola. Les bénévoles de l'association ont arpenté le village au contact de ses habitants pour présenter leur projet et vendre des tickets de tombola. Le tirage au sort du 31 mai aura fait des heureux avec les nombreux lots gagnés mais le bonheur de Jim les a tous surpassés ! Car malgré sa maladie Jim reste un garçon plein de vie et de rêves.

Adresse et contact :  
Un Espoir pour Jim  
5189 bis route de Castelsarrasin  
82290 Montbeton

## ■ ■ ■ Pleins phares 82

Pleins Phares 82 a pour but de réunir des personnes qui ont en commun le plaisir de rouler en moto, d'organiser des sorties et des ballades entre motards.

Fondé à l'initiative d'un groupe d'amis qui partagent le même amour de la moto, le club Pleins phares 82 a un grand principe : « La moto c'est la vie ».

C'est pourquoi nous voyons ce club comme une famille.

### Nos objectifs

L'association doit permettre de promouvoir, d'organiser, de gérer toutes sortes d'actions de sensibilisation, de perfectionnement, améliorant la sécurité routière, le comportement ainsi que la cohabitation des divers usagers de la route.



### Notre Philosophie

Rouler tranquille pour visiter, tout en respectant les règles de la sécurité routière.

### Nos actions

Nous organisons des manifestations diverses (vide greniers, sorties, repas, journées sécurité). Cela permet d'alimenter les « caisses » de l'association et les recettes participent au financement des activités du club. Cela nous permet de financer certaines activités comme : grandes sorties, repas entre membres, journées sécurité en collaboration avec la Gendarmerie. Nous participons à des initiatives mettant en avant la sécurité routière, et insistons sur l'usage d'une conduite qui assure à tous de rester en bonne santé et de retarder au maximum le rendez-vous avec « Saint Pierre ».

Notre première manifestation « Vends Ton Cadeau » a été organisée à l'Espace Jean Bourdette le 25 janvier. Cette journée conviviale et animée a tenu toutes ses promesses et a été une vraie réussite pour les bénévoles et les participants.

**Vous souhaitez vous investir dans Le Moto Club et devenir un membre actif ? Vous pouvez nous rejoindre dès maintenant et nous aider à développer notre association ! C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons.**

**Pour cela, contacter Daniel au 06.47.50.42.18 ou par mail [ffute82@gmail.com](mailto:ffute82@gmail.com)**

En savoir plus sur <http://pleinsphares82.e-monsite.com>

## UNIHART



Depuis janvier dernier, la salle Charles Trenet accueille des cours de dessin dispensés par mon association Unihart. Je suis Artiste professionnelle de métier et installée depuis 3 ans sur la commune.



J'ai décidé d'ouvrir ces cours suite à mon exposition personnelle "Enfance paradis de l'instant" qui s'est déroulée à la médiathèque en octobre dernier. Le soutien de la mairie et les belles rencontres que j'y ai faite m'ont convaincu d'enseigner mon art et partager ma passion.

Ma démarche est double. Je m'inspire de la tradition de l'enseignement classique du dessin, car je considère, de par ma formation d'historienne de l'art, que c'est l'école qui fournit les meilleures bases. Je puise également dans la pédagogie asiatique qui me vient de la pratique du tai chi chuan, que j'ai enseigné durant 5 ans à Toulouse.

Ainsi, l'apprentissage se fait par l'expérience directe. Je tiens compte des forces et points d'amélioration de chacun pour l'accompagner dans son évolution. C'est un véritable petit

atelier où je travaille parfois moi-même afin de permettre aux élèves un apprentissage par imprégnation.

Cette année, par exemple, les élèves ont travaillé tout autant le croquis d'après nature, des exercices thématiques, que des principes du dessin, l'observation d'oeuvres de maîtres, abordé un peu d'histoire de l'art. J'ai accompagné mes élèves sur un projet personnel qui a servi de support d'apprentissage. Le dessinateur en herbe s'est ainsi enrichi des échanges et de la diversité apportée par chacun.

Dans les cours l'ambiance est à la fois studieuse et détendue. Chacun avance, apprend à voir et aiguise son oeil et sa main.

Les cours de dessin, à destination des adultes et ados ont lieu le vendredi soir jusqu'en juin et reprendront à partir de septembre.

D'autres projets sont en cours d'élaboration pour 2016 dont de petits ateliers découverte au sein de l'école primaire, des stages et sorties croquis ou artistiques.

Vous pourrez suivre bientôt tout cela sur le futur site de l'association (en construction) [www.unihart.org](http://www.unihart.org)

Et d'ores et déjà sur mon site internet : <http://stormyfaery.ultra-book.com/>

Informations et pré-inscriptions :  
Nathalie Bernard 06-67-65-63-35

## Loisirs créatifs

### LES LOISIRS CREATIFS

Ceux et celles qui pratiquent les loisirs créatifs évoqueront la rencontre, la découverte, le partage, l'échange... Cette activité fait appel à la créativité et à l'expression personnelle pour la fabrication artisanale d'objets variés grâce à des matériaux divers et selon de nombreuses techniques.

Mais les dénominateurs communs des bénévoles des associations de loisirs créatifs de Montbeton sont la passion et l'originalité.

Nous vous invitons à partager leur univers.



### LES FILOUTES

Notre association « Les filoutes » réunit les amateurs et passionnés de Patchwork, de Broderie et tous travaux d'aiguilles. Nous nous retrouvons tous les vendredis soirs à la salle Nougaro à Montbeton où nous partageons nos idées et nos créations. Ainsi nous réalisons des panneaux, chemin de tables, sacs et trousseaux divers selon nos envies mais nous partons aussi à la découverte de l'art textile. Nous aimons partager notre passion et le faisons à travers notre exposition que nous organisons environ tous les 3 ans. La prochaine aura lieu le samedi 14 et dimanche 15 novembre 2015 où nous vous attendons nombreux.

Mais si toutefois vous êtes trop impatient, n'hésitez pas à nous contacter, nous vous accueillerons avec plaisir !

**Contact :** Thérèse LAMARQUE au 05 63 67 51 75 ou 06 16 88 19 32



### OUVRAGES ET LOISIRS

Les bénévoles de notre association sont des « expertes » en travaux d'aiguilles et manuels. Nous n'avons de cesse de coudre, tricoter et créer et relooker des objets, des mosaïques, des décorations et bien d'autres articles originaux, utiles ou décoratifs.

Notre secret ? Nous renouveler et être au plus près de la mode du moment. Nous exposons le fruit de nos nombreuses heures de travail et de passion tous les deux ans et la dernière du mois de Novembre 2014 a été une

réussite. Les visiteurs ont pu apprécier de manière conviviale nos créations entièrement élaborées et confectionnées par les membres de notre association.

**Contact :** Christine Bruxelles - 06 75 74 64 63



## ■ ■ ■ Arbre de Noël des écoles

Si les écoliers devaient retenir une date dans le calendrier scolaire se serait certainement le 19 Décembre 2014, dernier jour d'école avant les vacances de Noël.

Les enfants ont fait la fête tout au long de cette journée particulière : repas gastronomique à la cantine et champomy au dessert, cahiers d'écoles et livres oubliés avec un enseignement allégé, activités ludiques au programme et pour clôturer le goûter offert par la Mairie.



Le personnage le plus attendu à cette période est le Père Noël qui n'oublie jamais un rendez-vous avec les élèves des écoles maternelles et élémentaires. Le vieil homme à la barbe blanche a distribué les cadeaux sortis comme par magie de sa hotte. Les enfants avaient les yeux émerveillés à l'ouverture des cadeaux. Une fois encore ils ont été gâtés et se sont vus offrir des équipements sportifs, des livres, des jeux de société et bien d'autres surprises qui feront leur bonheur dans les cours de récréation. Les enfants de la maternelle ont repris avec application et talents des chants de Noël afin de prolonger ce moment magique.



Le Père Noël peut compter sur la complicité et l'implication infaillible des bénévoles de l'Association des Parents d'Elèves AP2EM, de la Municipalité, des employés communaux et des enseignants pour mener à bien sa tâche.

## ■ ■ ■ Carnaval des écoles



Les élèves des écoles Maternelle et Elémentaire étaient au rendez-vous de l'édition du carnaval 2015, évènement incontournable de l'année scolaire.

L'école Maternelle a fêté Carnaval le 27 mars et l'école Elémentaire le 3 avril.

Pour chaque école la fête a débuté dans une ambiance dansante où chaque classe a présenté des chorégraphies occitanes, sévillanes, africaines et modernes devant les parents venus nombreux.



Les enfants tous déguisés, maquillés et enthousiastes étaient fiers d'exhiber costumes colorés, originaux et imaginatifs. Le personnel communal et les enseignants de l'école maternelle étaient difficilement reconnaissables dans leurs costumes. Les enseignants de l'école élémentaire avaient opté pour le thème du bricolage. Les enfants et les animateurs du périscolaire ont également participé en confectionnant des décorations donnant un air de fête à la cour de l'école.



La joyeuse parade a déambulé jusqu'à la Place Alibert pour une halte animée pendant laquelle Mme Carnaval, coupable désignée, a dû patiemment écouter les nombreuses accusations. La sentence est tombée, Mme Carnaval a brûlé sous les cris et les applaudissements des enfants.

Le cortège a ensuite repris le chemin de l'école pour profiter d'un goûter préparé par les parents.  
Un carnaval qui a tenu toutes ses promesses.



## Inscriptions École Maternelle

Les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire 2015-2016 doivent se faire au plus tôt.

Vous devez tout d'abord préinscrire votre enfant en Mairie avec votre livret de famille et un justificatif de domicile. L'inscription définitive se fait auprès de Mme Tignol, directrice de l'école muni de votre bulletin de préinscription délivré par la mairie, du carnet de santé de votre enfant et de votre livret de famille.

## ■ ■ ■ Animations au restaurant scolaire

Cette période, à l'approche des vacances du printemps, a été propice à différentes animations au restaurant scolaire en lien avec les activités de l'ALAE.

Pendant le mois de mars, les enfants ont été sollicités afin de confectionner différents objets symbolisant la fête de Pâques. Cette activité a connu un vif succès et les enfants ont fait preuve de beaucoup d'imagination pour créer et décorer œufs, cocotes, lapins, paniers et cloches.



Ces créations ont été ensuite affichées ou suspendues dans les salles du restaurant scolaire assurant ainsi une belle décoration admirée de tous.

La semaine du 6 au 10 avril a été consacrée aux spécialités culinaires du Sud de la Loire.

A cette occasion les enfants fréquentant l'ALAE ont travaillé sur une fresque représentant les différentes coutumes et les personnages costumés des régions Auvergne, Poitou Charente, Limousin et Rhône Alpes. Avec crayons ou pinceaux chacun a pu exprimer son talent et sa créativité. Ainsi drapeaux, écussons, animaux et plateaux de fromage ont pu être fabriqués et exposés.



Cette animation a permis aux enseignants un travail éducatif sur l'ensemble de ces régions et chaque recette proposée a fait l'objet de commentaires de la part de l'équipe de la restauration.

Les enfants ont pu découvrir et déguster différents plats comme la daube saintongeaise avec moquette, gratin savoyard, aligot saucisse, brioche vendéenne ou clafoutis.

Enchantés et ravis, ils ont fêté leur départ en vacances en attendant de nouvelles surprises à la rentrée.



## Journées Multi-Sports

Les 212 élèves du cycle 3 de l'école élémentaire ont participé à une journée multi-sports le 29 mai à Montbeton.

Par équipes de 6, ils ont pu découvrir ou redécouvrir de nombreux sports parmi lesquels : Kimball, Molky, Ultimate, Hand-ball, Lancers, Badminton, Jeux d'opposition, Tchouk-ball et Base-ball dans des ateliers encadrés par leurs enseignants mais aussi : Football, Danse, Tennis, Ping-pong, Rugby et Pétanque dans des ateliers animés par les associations et clubs sportifs montbetonnais.

Cette journée, qui s'est déroulée sous un beau soleil, aurait pu être écourtée par un orage mais, les élèves ont fini en beauté avec des chorégraphies proposées par Nelly Lormières dans la grande salle de l'espace Jean Bourdette.

Les enseignants et les élèves remercient tous les participants qui ont permis que cette journée soit un succès : les représentants des associations et clubs sportifs montbetonnais, la municipalité et ses employés ainsi que les parents accompagnateurs.



## Centre Bellissen : Exposition et Florales

Les 15 et 16 mai, les enfants et résidents des établissements spécialisés (Institut Médico Educatif, Foyer d'Accueil Médical, Foyer occupationnel) du Centre Bellissen ont accueilli un public nombreux lors de l'Exposition-Vente de leurs travaux.

Ce moment de rencontre et d'échange avec le public et les familles, la découverte de leurs créations exposées, sont toujours un moment de fierté pour l'ensemble des résidents et des personnels qui les accompagnent tout au long de l'année. La confection des ouvrages, valorise le savoir-faire et la compétence de chacun.

Un personnel spécialisé, un cadre sécurisant, chaleureux, des équipements adaptés, ont permis la réalisation de tous ces travaux : peinture sur verre, sur porcelaine, sur soie, gravure sur verre, broderie, confection de pâtisseries et confitures, bouturage et fleurs.

La Chorale de Bellissen a ravi le public venu écouter son répertoire à la Chapelle de l'établissement.

La Direction, les personnels, remercient les nombreux visiteurs venus soutenir leur dynamisme.



## EHPAD Pagomal : Intergénérationnel



### Un moyen de maintenir et réinventer le lien social !

Selon une étude\* TNS Sofres, 97% des Français disent avoir déjà participé à une activité de solidarité intergénérationnelle dont 82% qui y participent actuellement, ce qui prouve l'importance accordée aux liens intergénérationnels.

Intergénérationnel c'est partager, participer à la cohésion, à la solidarité, à la transmission...

Intergénérationnel c'est donc au cœur des projets de vie dans les Maisons de Retraite.

De nombreuses activités intergénérationnelles sont organisées très régulièrement dans la Résidence Pagomal : carnaval avec les enfants de l'école, après-midi jeux avec les enfants du centre de loisirs, concert des jeunes musiciens (âgés de six à huit ans) du conservatoire de musique de Montauban, ... C'est aussi la présence régulière dans l'établissement des « nounous » et de leurs enfants.

La dernière manifestation intergénérationnelle importante a été organisée mercredi 8 avril. 50 enfants et autant de parents de l'association de Montbeton « Vital Tonic » sont venus avec leur professeure Madame Nelly Lormières pour présenter aux résidents les chorégraphies apprises au long de l'année.

Intergénérationnel a aussi rimé avec gourmandise : tous les participants ont partagé les friandises et les gâteaux préparés par les parents.

Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine et les nouvelles chorégraphies.

\* Etude réalisée pour l'IRCANTEC du 20 au 27 novembre 2013 par téléphone auprès d'un échantillon représentatif de 1007 Français âgés de 15 ans et plus. Représentativité assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage - et stratification par région et catégorie d'agglomération).

## ■ ■ ■ Evaluation de la Résidence Pagomal



Le fonctionnement de la Résidence PAGOMAL, comme tout établissement médico-social, dépend du résultat de contrôles, d'évaluations et de négociations qui jalonnent la vie de l'établissement.

2015 marque la fin d'un premier cycle très riche en moments clés.

7 années depuis l'autorisation de fonctionner attribuée le 8 avril 2008 !

Presque 5 années déjà depuis l'ouverture le 1<sup>er</sup> octobre 2010 ! Ces premières années n'ont pas été un « long fleuve tranquille » mais plutôt une succession de « torrents rapides » pour l'ensemble de l'équipe : municipalité, conseil d'administration du CCAS et salariés.

Après une évaluation interne (autoévaluation de tous les services de l'établissement) menée en 2014 conformément au référentiel Qualit'Eval, l'évaluation externe réalisée par un prestataire extérieur à l'établissement a été réalisée début 2015.

L'évaluation externe est sans aucun doute l'étape la plus révélatrice du fonctionnement d'un établissement, mais aussi la plus stressante pour le personnel. Ses conclusions conditionnent le renouvellement de l'autorisation de fonctionner.

Elle porte une appréciation globale sur l'activité et la qualité des prestations de l'établissement au regard des droits des usagers et au regard de son ouverture sur son environnement. Elle examine les suites réservées aux résultats issus de l'évaluation interne menée par l'établissement. Elle regarde certaines thématiques et registres spécifiques (en particulier les projets d'accompagnement personnalisé pour chaque résident). En conclusion elle élabore des propositions et/ou préconisations.

Tous les services sont examinés via le prisme de la stratégie, des objectifs de l'établissement et des missions confiées dans le cadre de l'autorisation de fonctionner.

Fin février, après plusieurs jours d'audit de tous les services de l'établissement, les consultants du Cabinet Bernard Bos Consultant ont présenté leur rapport à l'ensemble des parties prenantes : résidents, familles, conseil d'administration du CCAS et personnel de la Résidence.

Leurs conclusions ont conforté et légitimé le travail effectué pendant ces 5 premières années et montrent que les valeurs et engagements affichés sont respectés et au cœur du fonctionnement.

Ils ont aussi pu vérifier la satisfaction et la confiance des familles, la très bonne réputation de l'établissement.

Extrait de l'appréciation globale : « Les documents étudiés et les réunions avec les personnels et les usagers ont permis d'identifier une grande qualité d'écoute et d'échanges dans le déroulement de la vie quotidienne de l'EHPAD. Les évaluateurs ont surtout remarqué que les valeurs fortes de l'EHPAD sont bien réelles et concrétisées chaque jour. Le sens et l'esprit du service sont forts. »

Ils ont aussi proposé des pistes et idées complémentaires qui nous aideront à améliorer notre fonctionnement futur.

Les évaluateurs appuient et cautionnent les demandes effectuées par l'établissement depuis 2011 à savoir obtenir une extension de capacité et la labellisation d'un Pôle d'Activité et de Soins Adaptés (PASA). L'aboutissement de ces projets permettrait d'améliorer la prise en soins des résidents, de pérenniser des emplois, d'ouvrir des possibilités d'évolution pour certains salariés et de sécuriser la gestion de notre jeune établissement.

Le rapport d'évaluation externe a été transmis aux autorités qui financent et contrôlent notre établissement : l'État (via l'Agence Régionale de Santé) et le Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne. La possibilité de réaliser les grands projets portés par l'établissement dépend maintenant de leurs décisions.

Dernière étape clé de ces 5 années de fonctionnement : dans les jours qui viennent nous allons renégocier la convention tripartite qui lie l'établissement, l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne.

C'est une négociation qui va déterminer les moyens financiers dont nous disposerons pour les 5 années à venir.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de ses conclusions !



■ ■ ■ **État civil**

**NAISSANCES**

BRISEBARD Kaylon	02/12/2014	BEITZEL Gabin, Franck, Nicolas	03/03/2015
ZANON Lalie, Marie, Analia	09/12/2014	BELY Clara, Adèle	05/03/2015
MANEU Clara, Mélanie, Isabelle	27/12/2014	FIOLE Clément, François	10/03/2015
HUBELE MULLER DE SCHONGOR Eléonore, Marie, Soizic	30/12/2014	JEANNOT Quentin, Yann	17/03/2015
ONFROY Louise, Amélia, Leïla	06/01/2015	FLAMENT Ezio, Tom	23/03/2015
BAUER Sorenn	04/02/2015	NOUGAYREDE Mila	02/04/2015
COULON Zachary, Noé	10/02/2015	BORREDA Lola	04/04/2015
FERNANDES Lucas, Bruno, Octavio	11/02/2015	BAUER Slone, Kelly, Charly	06/04/2015
FERNANDES Théo, Claude, José	11/02/2015	EYCHENNE Issam, Elyas	14/04/2015
ANDURAND Jules, Hugo	18/02/2015	LADOGNE Thomas, Alain, Georges	14/04/2015
LAMSSALEK Ahmed	18/02/2015	HAIART Valentine	18/04/2015
		RAMELET Léna, Félicia, Sandra	07/05/2015

**MARIAGES**

DAUCH Frédéric, Alexandre et FLORIAN Eve	17/01/2015
NEUVIAL-RAISON Alexandre, Alain et LALANDE Laurence	15/02/2015

**DÉCÈS**

PEREZ AEDO IGLESIAS Dolorès		ESCODIE Jean-Louis	14/02/2015
épouse FALCOU	05/01/2015	RUIZ Manuel	14/02/2015
FAURE Bruno, Frédéric, Marie, Félix	12/01/2015	DI PASQUALE Anna épouse DI GIULIO	28/02/2015
REY Alette, Marie épouse GEN	15/01/2015	MADEC René, Yves, Marie	03/03/2015
ROUDIL Michelle, Marie épouse AUDARD	15/01/2015	LABARTA Manuel	12/03/2015
BEYSSELANGE Jean, Joseph, Dit Paul	16/01/2015	ESQUERRE Juliette épouse VIEUX	21/03/2015
THELIER Maurice, Marie, Charles, Joseph	23/01/2015	CASTAGNE Pierrette, Antoinette	
FERRER Cinta	23/01/2015	épouse ROUMAT	13/04/2015
ABALLAIN Georges, Louis, Marie	27/01/2015	RIAUDO Catterina épouse ABRATE	26/04/2015
LABOUYSSE Suzanne, Madeleine			
épouse SAVI	04/02/2015	ALLAMIGEON Simone, Pierrette, Victoire	26/04/2015
CAPS André, Maurice, Joseph	07/02/2015	CONSTANT Elise épouse POUJADE	04/05/2015
CHAUSSON Marie, Antoinette, Thérèse, Paule		ROCHE Stéphanie épouse SALAS	05/05/2015
épouse ANDILLAC	13/02/2015	BOUYSSSET Bernard, Roger	05/05/2015



## Electricité et gaz : gare aux clauses abusives

La Commission des clauses abusives (CCA) a adopté le 16 octobre 2014 une recommandation relative aux contrats proposés par les fournisseurs d'électricité et de gaz naturel.

Ces contrats comprennent des dispositions afférentes à la fourniture et à la distribution d'électricité et de gaz naturel du Code de la Consommation :

« Le fournisseur est tenu d'offrir au client la possibilité de conclure avec lui un contrat unique portant sur la fourniture et la distribution d'électricité et de gaz naturel. Ce contrat reproduit en annexe les clauses réglant les relations entre le fournisseur et le gestionnaire de réseau, notamment les clauses précisant les responsabilités respectives de ces opérateurs). Cette recommandation concerne donc les fournisseurs d'électricité et de gaz naturel mais également les distributeurs (les gestionnaires de réseaux) qui devraient, selon la CCA, supprimer de leurs contrats proposés aux consommateurs et non-professionnels un certain nombre de clauses en raison de leur caractère abusif.

Les clauses visées concernent différentes étapes de l'exécution du contrat. Plus précisément sont concernées les clauses qui ont pour objet ou pour effet :

- La mise en service
- Le conseil tarifaire
- Les modalités de facturation
- Le calcul des consommations facturées
- Les modalités de paiement
- Le paiement des frais et pénalités
- Les règles de prescription et responsabilité
- L'interruption de fourniture
- La modification du contrat
- La résiliation/résolution



Recommandation de la CCA n° 2014-01 relative aux contrats proposés par les fournisseurs de gaz et d'électricité : <http://www.clauses-abusives.fr>

### Silence de l'administration vaut acceptation, sauf ...



Le principe a été posé par la loi relative à la simplification des relations entre l'administration et les citoyens d'un renversement du principe suivant lequel le silence de l'administration valait refus. Désormais après plus de 2 mois, le silence de l'administration vaudra acceptation de la demande.

Cette nouvelle règle s'applique à compter du **12 novembre 2014** pour les actes relevant de l'Etat et des établissements publics administratifs de l'Etat, et à compter du **12 novembre 2015** pour les actes relevant des collectivités territoriales, des organismes de la Sécurité Sociale et des autres organismes chargés de la gestion d'un service public.

Mais le principe « le silence de l'administration vaut acceptation » a été assorti de nombreuses exceptions et adaptations. Ainsi, 42 décrets ont été publiés au Journal Officiel du 1er novembre 2014 qui tendent à préciser les situations pour lesquelles le silence de l'administration vaudra **comme auparavant rejet de la demande** et celles où le silence vaudra acceptation mais dans **un délai différent du délai de plus de 2 mois**.

Il conviendra donc lors d'une demande adressée à l'administration de vérifier si celle-ci est susceptible de faire naître une décision implicite d'accord ou de refus et dans quel délai.

La liste des procédures concernées par ce nouveau principe est disponible à cette adresse : <http://www.legifrance.gouv.fr/droit-francais/silence-vaut-accord-sva/procedures-sva>



## ■ ■ ■ SICAEP de Montbeton (Syndicat Intercommunal d'Adduction Eau Potable)

Le Syndicat gère la production, le stockage et la distribution d'eau potable sur les communes de Lacourt Saint Pierre, Montauban pour une partie comprenant la zone Albasud et Montbeton.

L'usine de production d'eau potable se situe chemin de Fisset à Lacourt Saint Pierre. Le principe de fonctionnement est la réalimentation de la nappe avec l'eau du canal après filtration sur des bassins de sable, elle a produit 543 883 m<sup>3</sup> en 2014.

Le service dessert 3230 abonnés consommant 464 864 m<sup>3</sup> sur les trois communes :

- Lacourt St Pierre 462 abonnés consommant 45 007 m<sup>3</sup> pour une population estimée à environ 1146 habitants.
- Montauban 1319 abonnés consommant 257 202 m<sup>3</sup> pour une population estimée à environ 3942 habitants.
- Montbeton 1449 abonnés consommant 162 655 m<sup>3</sup> pour une population estimée à environ 3638 habitants.

Le réseau comprend 164 km de canalisations et 33 km de branchements

- Part délégataire qui exploite et assure l'entretien des installations	45,55%
- Part Syndicat qui finance et est propriétaire des installations	33,97%
- Part Organismes publics (Agence de l'eau)	15,26%
- TVA à 5,5%	5,21%

## ■ ■ ■ Quelques astuces pour économiser l'eau



Chaque jour, un Français consomme 150 litres d'eau en moyenne, soit près de 100 bouteilles de 1,5 litre. Pour économiser la plus précieuse de nos ressources, les agriculteurs, les industriels mais aussi les ménages doivent adopter un comportement responsable. Voici quelques éco-gestes indispensables.

En France, d'après le système d'information sur l'eau, la consommation en eau courante des ménages se répartit comme suit :

- 39% pour les bains et les douches
- 20% pour les W.C
- 12% pour le linge
- 10% pour la vaisselle
- 6% pour la préparation de la nourriture



- 6% pour les usages domestiques divers
- 6% pour le lavage de la voiture et l'arrosage du jardin
- 1% pour l'eau potable.

1. Prendre une douche plutôt qu'un bain. Une douche de 4 à 5 minutes consomme 30 à 80 litres d'eau alors qu'un bain en demande 150 à 200 litres.

2. Optimiser sa chasse d'eau et ses robinets. Plus d'un tiers de la consommation domestique d'eau potable est consacrée aux toilettes ! Pourtant, réduire le volume de l'eau utilisé par une chasse d'eau, c'est facile. Avec une chasse d'eau à double débit on peut diviser par 2 voire 3 sa consommation. Sur vos robinets, fixez des économiseurs d'eau, appelés aussi aérateurs ou encore réducteurs d'eau. Ils peuvent réduire le débit de sortie jusqu'à 50%.

3. Vérifier qu'il n'y ait pas de fuite. 20% de la consommation domestique d'eau est la conséquence de fuites. Pour déterminer s'il y a des fuites, il suffit de relever le compteur d'eau le soir (ne pas faire fonctionner le lave-linge ou le lave-vaisselle cette nuit-là) et de comparer la valeur avec celle lue le lendemain matin.

Cette mesure ne s'appliquant pas pour les foyers équipés des nouveaux compteurs d'eau.

4. Fermer les robinets systématiquement. Quand on se lave les dents, les mains mais aussi quand on fait la vaisselle. Un robinet ouvert pendant trois minutes représente l'équivalent de 36 bouteilles d'eau de 1 litre perdues. Une astuce : un bac pour la vaisselle et un bac pour le rinçage.

5. Récupérer son eau de rinçage. Pour cela, il suffit de disposer un récipient sous les robinets qui récupérera l'eau utilisée pour laver ses mains ou ses aliments. Cette eau peut servir à arroser les plantes, voire à faire sa vaisselle !

6. Utiliser le lave-vaisselle... quand il est plein ! Pour plusieurs repas, le lave-vaisselle utilise 15 litres d'eau, soit deux à trois fois moins que la vaisselle à la main. Si vous n'en avez pas, mettez deux récipients d'eau dans votre évier : un pour laver la vaisselle et un pour la rincer.

7. Faire moins de machines. Eviter de faire trop souvent des machines à laver économise de grandes quantités d'eau. Un lave-linge classique consomme deux fois plus d'eau qu'une machine classée A. Privilégiez le programme économique !

8. Récupérer l'eau de pluie pour arroser ses plantes. Dans une cuve ou une citerne enterrée, on peut collecter selon les régions, entre 45 et 80 m<sup>3</sup> pour 100 m<sup>2</sup> de toiture. L'eau de pluie a l'avantage en plus de sa gratuité, d'être ni calcaire ni chlorée.

9. Arroser son jardin durant les heures les plus fraîches de la journée (tôt le matin ou à la tombée de la nuit). En plein soleil, 60% de l'eau s'évapore avant même d'avoir été absorbée par les plantes.

10. Sélectionner des plantes moins gourmandes en eau. Toutes les plantes n'ont pas les mêmes besoins en eau. Renseignez-vous sur les besoins hydriques de chacune de vos plantes et effectuer un arrosage en conséquence.

Enfin, rappelons que boire l'eau du robinet permet d'économiser des milliers de bouteilles en plastique. Chaque français peut ainsi s'éviter près de 10 kg de déchets par an ! Cela permet également d'éviter les émissions de gaz à effet de serre et les milliers de tonnes de carburant consommés par les camions pour les livraisons de bouteilles aux points de ventes : les camions parcourent en moyenne 300 km ! Enfin, l'eau du robinet coûte 200 à 300 fois moins cher que l'eau en bouteille.



## Jardin écologique comment jardiner sans polluer ?

*Vous avez ou souhaitez créer un jardin potager ?*

*Vous régaler de fruits et de légumes bio c'est possible et pas compliqué. En optant pour des techniques de jardinage écologiques, vous préserverez l'environnement et votre santé !*

*Voici comment avoir un beau jardin sans pesticide ni traitement chimique en suivant ces 5 principes :*

### LE PAILLAGE :

Couvrez le sol par des paillis, des plantes couvre-sol qui éviteront la germination et protégeront la terre contre le tassement et le dessèchement. Tels que les herbes sèches de tonte, la paille, les feuilles mortes, le feutre végétal (pour les fraisiers)



### UNE PLANTATION RAISONNÉE :

Choisissez des plantes adaptées au jardin en fonction du sol, du climat ou de l'exposition.

Associez les plantes de façon judicieuse, tels concombre/haricots, fenouil/mâche, tomate/persil. Plantez des oeillets d'Inde, des chrysanthèmes, du basilic, thym, menthe, tous les « alliums » repoussent insectes et pucerons.



Pensez à la rotation des cultures afin de préserver la fertilité et la bonne santé des sols.



### LES ENGRAIS BIO :

Faites votre propre compost, cet « or noir » des jardiniers est le meilleur fertilisant qui soit.

A la portée de tous, la technique du compost a aussi l'avantage d'être gratuite et de réduire considérablement les déchets de la maison, le tout bien évidemment sans aucun impact environnemental.

Utilisez aussi le fumier et les engrais verts.

### ENTRETIEN DU JARDIN

#### ET RESPECT DE LA BIODIVERSITÉ :

Pour désherber sans polluer et perdre quelques calories utiliser votre main, un couteau ou une binette. Mais

quelques techniques simples sont aussi très efficaces :

- l'eau bouillante salée- le jus de cuisson des pommes de terre (refroidie et conservée en bouteilles)
- le purin d'orties concentré
- le vinaigre blanc dilué

Pour éliminer les insectes nuisibles, pensez aux insecticides et répulsifs naturels tels le purin d'orties, d'oignons ou de prêle, le savon noir, le marc de café ... etc.



On peut aussi installer quelques nichoirs, abris, haies fleuries et champêtres, point d'eau pour accueillir les oiseaux, insectes (coccinelles...) et autres animaux (hérissons...) qui s'occuperont d'éliminer ou réduire les nuisibles (pucerons, doryphores, ...)

De plus, les pièges (à limaces) et autres protections mécaniques (filets ...) vous aideront à préserver votre jardin.

Afin d'éviter la propagation des maladies et des organismes nuisibles, un entretien régulier du jardin est nécessaire.

### ECONOMISER L'EAU :

Pratiquez un arrosage adéquat et raisonnée, en utilisant un système de goutte à goutte, des citernes ou réserves d'eau afin de récupérer l'eau de pluie, bouteilles au pied des plantes...

Si malgré tout, vous vous retrouvez dans l'obligation d'utiliser un traitement chimique pour préserver vos plantes, il est alors indispensable de n'utiliser que des produits portant la mention « Emploi Autorisé dans les Jardins (EAJ) », de lire attentivement l'étiquette qui informe des conditions et précautions d'emploi et de bien respecter les recommandations d'usage.

## ■ ■ ■ Mutualisation du Matériel Intercommunal

La mutualisation des moyens matériels et des moyens humains est au cœur des compétences du Grand Montauban Communauté d'Agglomération dont le but est de faire des économies tout en apportant un plus aux petites communes.

La solidarité intercommunale est un véritable moyen de gommer les différences entre les communes tout en gardant son autonomie.

Ainsi Montbeton a bénéficié du matériel intercommunal pour la dernière partie de l'extension des voies piétonnes du chemin de Montagne et de la goudronneuse pour la réfection des routes selon une liste pré-établie.



## ■ ■ ■ Collecte des déchets

La collecte en porte à porte des ordures ménagères et des matières recyclables est une compétence communautaire et est assurée par VEOLIA PROPRETE.

Les tournées sont effectuées de la manière suivante :

- ordures ménagères : chaque semaine, le vendredi à partir de 14 h.
- tri sélectif : tous les 15 jours, le lundi à partir de 14 h.

Les collectes ont lieu sans modification les jours fériés en dehors de Noël et jour de l'An.

Les poubelles ne doivent être sorties que la veille des collectes ou le jour même mais rentrées sitôt le passage du camion benne.

Les containers des particuliers ne doivent en aucun cas encombrer les rues et routes du village. Pour tout renseignement ou toute demande composer le 0 820 20 55 29.



## ■ ■ ■ Civisme et savoir vivre

*Le civisme, c'est l'affaire de tous ! Il est important que chaque habitant soit sensible au respect des règles de vie en communauté telles que le respect d'autrui et de l'environnement.*

*C'est l'occasion pour chacun de marquer son attachement à notre commune, de donner du sens à ses droits et devoirs de citoyens.*

### Rappel des règles

#### CONTAINERS

Les containers à verre et vêtements ont été installés sur le parking de l'église et permet aux habitants de procéder à un tri sélectif de leurs déchets. Malgré cela des dépôts intempestifs et mal intentionnés ont été remarqués aux abords des containers. En effet, il est courant de trouver autour de ces points de collecte des sachets et cartons remplis de verre que certains propriétaires ne prennent pas la peine de jeter dans le collecteur prévu à cet effet. De même, il n'est pas rare de retrouver autour des containers de nombreux détritres en tous genres (déchets ménagers, cartons, ...).



#### BRULAGES DES VEGETAUX

Le brûlage à l'air libre, ou par tout autre procédé, des déchets ménagers est interdit. Il incombe à la communauté de communes de procéder à leur élimination à l'aide des containers poubelles individuels.

Le brûlage à l'air libre des déchets végétaux (herbes, résidus de taille ou d'élagage) par les particuliers sur leurs propriétés est également interdit pour des raisons de sûreté, de sécurité et de salubrité publique, pour éviter aussi les troubles de voisinage générés par les odeurs, la fumée et /ou pour éviter en période de sécheresse, la propagation d'incendie si les feux ne sont pas surveillés. Il incombe aux particuliers d'apporter leurs déchets en déchèterie (ECOSUD à Montauban ou la DRIMM à Montech).



#### NUISANCES SONORES

Des plaintes parviennent régulièrement en mairie concernant les nuisances sonores causées par le voisinage (musique trop forte, chien qui aboie continuellement, bricolage, jardinage ...).

Les propriétaires d'animaux, et ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tous dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles et d'habitations, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, etc...sont limités :



Les jours ouvrables (du Lundi au Samedi inclus) de 8h à 12h 00 et de 14h à 20h.  
Le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00.

## PROPRETE DU VILLAGE

La propreté du village est l'affaire de tous et pas seulement des employés municipaux qui ramassent quotidiennement les déchets jetés par terre par quelques citoyens peu scrupuleux.

Rappelons que des poubelles sont à disposition en de nombreux emplacements de la commune. Il suffit d'un minimum de discipline de la part de chacun et Montbeton restera une ville propre en permanence.



## SECURITE ROUTIERE

La municipalité souhaite appréhender la sécurité routière comme un élément de qualité de vie. La rue, la route sont des espaces à partager. Assurer la sécurité des citoyens ne signifie pas seulement réaliser des aménagements spécifiques mais plutôt réussir la cohabitation de l'ensemble des usagers au travers d'une politique globale de déplacements sûrs. Les enjeux de sécurité routière dans le village concernent en premier lieu les usagers vulnérables, notamment les piétons. Ceux-ci doivent trouver naturellement leur place dans le village.

De nombreuses mesures ont été prises par la municipalité pour améliorer la sécurité routière dans la commune : création de chemins piétonniers, marquage accentué des passages piétonniers, création de zone 30 et 70, installation d'un radar pédagogique.

Celui-ci est prévu pour être installé à divers endroits de la commune et plus spécifiquement sur les voies entrantes de la commune. Cet outil pédagogique mais non répressif a pour but d'inciter à réguler la vitesse des conducteurs.

Nous constatons des plaintes répétées des habitants concernant la vitesse excessive. Plus que jamais nous incitons les citoyens à être raisonnable et à respecter les limitations de vitesse, la sécurité étant l'affaire de tous.

Cependant, toutes ces mesures sont inutiles si elles ne sont pas accompagnées d'une prise de conscience individuelle de chaque automobiliste. Ainsi les difficultés persisteront en l'absence de maîtrise des comportements de certains. Nous en appelons donc à la responsabilité et à la courtoisie de chacun, en rappelant que la répression suivra nécessairement avec d'éventuelles verbalisations par des contrôles de vitesse inopinés des forces de l'ordre.



## LES ANIMAUX ERRANTS

La Mairie s'est dotée d'un lecteur de puce électronique permettant aux agents communaux de vérifier l'identification des chiens ou chats trouvés.

En cas d'indisponibilité des services communaux les week-ends et jours fériés vous pouvez appeler la fourrière de Montauban situés dans les mêmes locaux que la SPA au 05.63.20.80.32 ou par mail : spa.ramier@free.fr ou également Sandrine au 06 22 29 79 69.



## ■ ■ ■ Suivi de la délinquance par la Gendarmerie Nationale

Régulièrement la Communauté de Brigades (COB) de Montech – Verdun sur Garonne adresse à la Mairie de Montbeton une étude de la délinquance sur l'ensemble de son territoire.

Cette étude prend en compte :

- Les cambriolages dans les résidences principales et secondaires.
- Les autres cambriolages (garages privés, commerces, granges, entrepôts, etc....).
- Les vols de véhicules (2 et 4 roues).
- Les vols qualifiés « à la roulotte » (les vols commis par effractions à l'intérieur des véhicules ainsi que les vols d'accessoires sur véhicules).
- Pour notre commune la dernière étude de février 2015 fait état **d'un vol de véhicule** dans la nuit du dimanche 8 février au lundi 9 février 2015.

Pour l'ensemble du territoire de la Communauté de Brigades, au mois de février 2015, la COB de Montech – Verdun sur Garonne a enregistré :

- 3 cambriolages dans les résidences principales et secondaires.
- 4 cambriolages, autres lieux (garages privés, commerces, granges, entrepôts, etc....).
- 6 vols liés à l'automobile.

Soit par rapport à février 2014 :

- une baisse pour les cambriolages dans les résidences principales et secondaires (- 2).
- Une importante baisse pour les cambriolages, autres lieux (- 5).
- Une légère hausse des vols liés à l'automobile (+ 1).



Par ailleurs, pour information :

- La BTPCL de Montech (Brigade Territoriale de Proximité Chef Lieu, autrement appelée « Brigade Mère ») de la COB de Montech – Verdun couvre les communes de Montech, Montbartier, Finhan, Bressols, Lacourt Saint Pierre, Escatalens, Saint Porquier, Montbeton.
- La BTP de Verdun (Brigade Territoriale de Proximité, autrement appelée « Brigade Fille ») de la COB de Montech – Verdun couvre les communes de Verdun sur Garonne, Aucamville, Savenes, Beaupty, Bouillac, Comberouger, Saint Sardos, Mas Grenier, Bourret.

### COB de Montech - Verdun sur Garonne

Cambriolages résidences principales et secondaires		
	2013	2014
Ensemble de la COB	97	104
Montbeton	10	17

Vols de véhicules (et tentatives)		
	2013	2014
Ensemble de la COB	29	28
Montbeton	3	1

Cambriolages (autres)		
	2013	2014
Ensemble de la COB	87	72
Montbeton	7	6

Vols dans véhicules ou accessoires		
	2013	2014
Ensemble de la COB	69	80
Montbeton	2	5

## ■ ■ ■ Prévention des risques liés à la baignade et à l'exposition solaire

L'été est le moment où chacun profite des activités et des loisirs en extérieur. C'est aussi la période où les risques de noyades et ceux liés au soleil sont les plus élevés. Afin de passer un été en toute sérénité et sécurité l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES) informe avec des conseils pratiques et utiles.

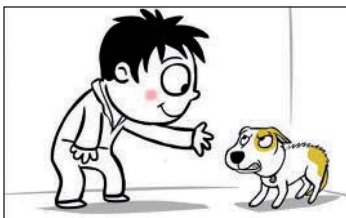
Chaque année les noyades font de nombreuses victimes.

L'apprentissage de la nage et l'application de recommandations élémentaires, comme la surveillance des enfants par un adulte, la prise en compte de son niveau physique avant la baignade ou le respect des zones de baignades, permettraient d'éviter ces accidents.

Par ailleurs, l'exposition aux rayonnements ultraviolets (UV), d'origine naturelle ou artificielle, reste la première cause des cancers cutanés, dont le mélanome. Tous les gestes de prévention ne sont pas connus, ni appliqués. Il est donc important de l'usage des moyens de protection : éviter l'exposition entre 12 h et 16 h, porter un chapeau et des lunettes de soleil, appliquer de la crème solaire toutes les 2 heures, protéger encore plus les enfants, particulièrement vulnérables.



## ■ ■ ■ Prévenir les risques de morsure en apprenant à saluer correctement un chien



Le consensus parmi les professionnels du comportement animal, est que la principale cause des morsures de chien envers l'humain est liée à l'échec des propriétaires et des victimes de ces morsures à reconnaître quand un chien est craintif et à l'aborder et le saluer convenablement.

Mais quelle est la meilleure façon d'aborder un chien et pourquoi tant de gens n'y parviennent pas?

L'une des raisons est notre attirance effrénée envers certains chiens. Nous aurions tendance à traiter les animaux de compagnie comme si il s'agissait d'adorables peluches. Même si de nombreux chiens sont amicaux, adorable, et chaleureux envers les humains, ils ne sont pour autant pas des jouets. Ils peuvent devenir craintif ou également agressif lors de présentations inappropriées.

Quelques exemples d'approches appropriées et inappropriées selon les situations :

Eviter de s'approcher trop près ou d'essayer d'atteindre un chien dans une voiture mais rester à une distance respectable afin de ne pas présenter une menace.

Ne pas se précipiter vers un chien mais approcher doucement de manière détendue et naturelle. S'accroupir à leur niveau en veillant à le faire à distance le visage de côté afin de ne pas prendre une posture qui se serait perçu par le chien comme un signe de dominance.

Eviter de tendre la main en direction du chien afin que celui-ci puisse la sentir. Laisser le chien approcher à son propre rythme.

Eviter d'entrer en contact avec un chien inconnu surtout s'il est attaché. Demander la permission de caresser le chien à son propriétaire.

Eviter de fixer le chien et de s'approcher de front mais approcher de côté et regarder le chien en utilisant la vision périphérique. Eviter de se pencher au-dessus d'un chien même pour changer de position mais s'accroupir ou se relever. Rester en dehors de la bulle du chien et présentez-vous de côté.

Eviter de caresser un chien si celui-ci à l'air nerveux ou tendu. On peut caresser un chien seulement si celui-ci est détendu, s'il vient vers les personnes et sollicite l'attention.



## Plan Canicule

Les principales recommandations pour la population en cas de fortes chaleurs.

La santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle dans notre région.

### La chaleur est surtout pénible :

- Quand le corps ne s'est pas encore adapté (au début de la vague de chaleur)
- Quand elle dure plusieurs jours, surtout si la température reste élevée la nuit
- Quand elle est humide (la sueur ne s'évapore pas) et qu'il n'y a pas de vent (la vapeur d'eau reste comme « colée » à la peau)

Quand la pollution atmosphérique vient ajouter ses effets à ceux de la chaleur

Les conséquences lors d'une vague de chaleur :

- La chaleur fatigue toujours
- Elle peut entraîner des accidents graves et même mortels comme la déshydratation ou le coup de chaleur.

### Des gestes simples permettent d'éviter les accidents.

Il faut se préparer AVANT les premiers signes de souffrance corporelle même si ceux-ci paraissent insignifiants.

La protection contre la chaleur, une bonne hydratation et l'humidification/ventilation de la peau sont particulièrement importantes.

La chaleur peut aggraver des maladies préexistantes et les médicaments peuvent aggraver les effets de la chaleur (problème à aborder avec votre médecin).

Le bon sens est mère de sureté et certaines règles permettent de résister à une vague de chaleur :

- Identifier et aider les personnes âgées, handicapées ou fragiles et/ou isolées
- Constituer une « trousse canicule » réunissant le matériel nécessaire pour lutter contre la chaleur : brumisateur, ventilateur..
- Protéger son habitation contre la chaleur et la rafraîchir autant que possible (vitrages et volets maintenus baissés en journée et ouverts la nuit pour ventiler)
- Proscrire tout effort aux heures les plus chaudes (sport, jardinage, bricolage)
- Agir rapidement en cas de signes qui doivent alerter

**En période de fortes chaleurs ou de canicule**

**Personne âgée**  
Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).
- Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.
- Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

**Enfant et adulte**  
Je bois beaucoup d'eau et ...

- Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.
- Je ne reste pas en plein soleil.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je ne consomme pas d'alcool.
- Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.
- Je prends des nouvelles de mon entourage.

En cas de malaise ou de coup de chaleur, j'appelle le 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)  
www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes  
www.meteo.fr



## L'AS Bellissen Basket champion régional en sport adapté

Les championnats de sport adapté se sont déroulés en février dernier à St Juery dans le Tarn sous l'égide de la Ligue Midi Pyrénées de sport adapté. L'équipe de basket de l'Association Sportive de Bellissen, composée de 7 adolescents, a été victorieuse dans sa catégorie. Cette performance leur a permis de remporter le titre de champion régional dans la catégorie Division 3 ce qui a engendré une qualification pour le Championnat de France de Basket Sport Adapté qui se sont déroulés à Gravelines (Nord pas de Calais) les 19-20-21 Mai 2015. La préparation sportive a été intense et les préparatifs de bon train pour réussir ce déplacement à l'autre bout de la France.

Le président de l'Association Sportive Mr Grellou ainsi que les membres de l' A.S. Bellissen ont tout mis en œuvre pour ce projet qui a nécessité une forte mobilisation ainsi que l'aide de partenaires. Enfin la participation à cette manifestation est une source de motivation pour ces jeunes ainsi qu'un facteur d'intégration et de reconnaissance

Tous ont en tête le rêve de ramener à Bellissen la coupe nationale. Du rêve à la réalité il n'y a qu'un pas, pour le sauter nous sommes tous derrière eux à les soutenir. Courage et bonne chance !



*De gauche à droite: Guillaume, Geoffrey, Jason  
En haut de gauche à droite: Thomas, Jérémy, Maxime, Romain*

## Tennis Club Montbetonnais

Le club de Tennis de Montbeton compte cette saison 145 licenciés avec 78 jeunes et 67 adultes.

Le TCM se positionne aujourd'hui parmi les clubs les plus importants du Tarn et Garonne. L'encadrement est assuré par 6 brevets d'initiateurs fédéraux, et 1 brevet d'État en la personne d'Igor Bouvier.

Grâce à l'aide précieuse de nos sponsors, que nous remercions une nouvelle fois nous avons pu embaucher Igor notre jeune Diplômé d'Etat.

Cela a permis de structurer notre club, afin de satisfaire l'ensemble de nos licenciés quel que soit leur âge et leur choix, compétition ou simple loisir.

Coté compétition, les résultats sont sans appel !!

En effet, le TCM a été en 2014 le seul club du Tarn et Garonne à compter parmi ses rangs une équipe fille championne régionale.

Margot Treffel et Laura Romanzin sont ainsi devenues championnes régionales 2014 des 11/12 ans en disposant en finale de la prestigieuse équipe de Balma, qui jouait "presque à domicile".

La rencontre a été sportivement très disputée, et nos filles l'ont remportée 2 à 1 !

Une victoire unique pour le club !

A l'heure où nous rédigeons cet article nous apprenons que Margaux et Laura sont qualifiées pour la 1/2 finale régionale dans la catégorie 13/14 ans.



Bravo donc à Margaux et Laura ainsi qu'à toute l'équipe des éducateurs. Grâce à ces résultats notre club est maintenant reconnu au niveau régional.

## La V.O. MONTAUBAN REMPORTE 15 MEDAILLES dont 8 d'OR CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SAMBO 28 février 2015

L'équipe de la Vaillante Olympique Montalbanaise composée de 16 samboïstes, a fait le plein de médailles ce week end en déplacement à POUSSAN commune située près de BALARUC les BAINS et SETE. Les athlètes du club engagés dans cette compétition remportent 15 médailles, dont 8 médailles d'or et 3 médailles d'argent et 4 de bronze. Très belle organisation assurée par nos amis du Languedoc Roussillon, avec 10 comités régionaux présents et 250 athlètes, cette compétition de haut niveau a tenue toutes ses promesses. Nos compétiteurs bien préparés et bien managés par nos cadres entraîneurs ont su tirer le meilleur de leur qualité sur une compétition très disputée.

### Résultats de nos athlètes

**Rencontre nationale des poussins :** remporte l'or Yann Couhé en moins de 24 kg, et l'argent Angéline Laurot en moins de 33 kg,

**Critérium national benjamins :** remportent l'or Racha Mokkrini en moins de 49kg et Damien Paulot en moins de 44kg, l'argent pour Justine Peyrille en moins de 27kg et le bronze pour Loane Gence en moins de 30kg, Juluan Meurou en moins de 33kg et Gatién Dorcier en moins de 36kg, et la place de 5ème pour Florian Laborie en moins de 40kg

**Championnat de France Cadet :** remportent l'or et le titre de champion de France 2015, Emma Venturini en moins de 56 kg et Hugo Genolier en moins de 46kg.

**Championnat de France Espoir :** remporte l'or et le titre de champion de France 2015, Chloé Montillet en moins de 52 kg, à noter son doublé cette saison (comme la saison passée), avec son titre acquis en junior moins de 52 kg au France de janvier à Chambéry, ces 2 catégories d'âge sont concernées par les sélections au championnat d'Europe qui aura lieu à Novisad en Serbie du 16 au 19 avril et pour le stage de haut niveau qui aura lieu à l'Insep, gageons que pour Chloé son parcours puisse avoir convaincu les sélectionneurs des équipes de France, dans sa catégorie junior cette saison.

**Coupe de France masters :** remportent l'or et le titre de champion de France 2015, Fabien Cerutti en moins de 62kg et Jean-Claude Laurestant en moins de 100kg, l'argent pour Cédric Dhoms en moins de 90kg et le bronze sur forfait (blessé), Pascal Delcassé en moins de 62 kg. Cette catégorie est aussi concernée par les sélections pour le championnat du monde qui aura lieu en octobre, mais aussi pour le stage national de haut niveau qui aura lieu à l'Insep.

Grâce aux bons résultats de la Vaillante et des autres clubs de la région, Midi-Pyrénées se classe 1ère sur les 10 régions représentés.

Félicitations à nos athlètes, nos entraîneurs, et à nos supporters et parents, sans oublier nos arbitres, pour ces excellents résultats mais aussi pour cette belle et bonne ambiance, image de famille et d'unité d'un club qui sait aussi y mettre les ingrédients de la qualité, de la combativité et de la culture du résultat tout en sachant rester humble, de quoi réjouir le président Jean-Claude Cerutti, son comité directeur et le staff des entraîneurs tous diplômés fédéraux, dont plusieurs diplômés d'état, mais tous bénévoles.



## Les amis de l'église de Montbeton

### Une Eglise, une Histoire

La bâtisse a été bâtie entre 1878 et 1882 et commandée par le Comte de Bellissen, grand père de Marie Caroline Comtesse de Bellissen, descendante de la famille Mesnard, famille vendéenne avec sa ville « Mesnard la Barotière », grande aristocratie de France.

### Notre démarche ?

Tous les ans nous installons la crèche de Noël début Décembre pour l'Avent et la désinstallons fin Janvier. Mais cette année fût particulière car nous avons constaté que les santons datant de la construction de l'église ont été cassés et même qu'un des Jésus manquait à l'appel. Nous avons pu réparer les santons endommagés. Mais cet évènement nous a vivement interpellé.

**Nous avons pris conscience que nous nous devons de sauvegarder notre église ! Notre patrimoine !**

### Une Eglise ? Pour quoi ? Pour Qui ?

L'église s'inscrit dans notre histoire collective. Prendre le temps pour imaginer son devenir, aujourd'hui dans une société laïque est essentiel que ce soit au niveau de sa sauvegarde ou de son utilisation dans le respect de nos identités respectives.

L'église est un lieu de rassemblement, imprégné des événements heureux ou douloureux de la vie de ses habitants où se célèbrent baptême, communion, mariage et enterrement. L'édifice est un bâtiment public qui a un statut particulier de par son affectation au culte. Elle symbolise toute l'histoire et la mémoire de la commune au fil des siècles. Elle représente un lieu où on se retrouve spontanément, pas seulement un lieu de culte mais aussi un lieu de réflexion que chacun s'approprie quelques soit ses convictions.

La municipalité (propriétaire du bâtiment) et la paroisse (locataire) nous soutiennent dans notre démarche, conscient de la nécessité d'agir. La Mairie, déjà engagée par les responsabilités d'entretien, encourage toutes les initiatives qui font vivre l'édifice, fidèles, citoyens ou passionnés s'intéressant à notre église.

Pour résumé notre démarche sert modestement à mettre en valeur et sauvegarder le patrimoine architectural que constitue l'église de Montbeton.

### Constitution d'un « corps de balais » !

Du temps de la Comtesse de Bellissen chaque villageois avait obligation, sans exception, de participer à la messe. De nos

jours nous devons nous sentir dans l'obligation d'entretenir ce patrimoine.

Nous invitons le maximum de personnes pour la constitution d'un « corps de balais » ! et de contribuer ainsi au nettoyage à l'aide d'un balai, symbole de l'humilité et tâche ménagère gratifiante dans un lieu d'exception !

Nous recrutons dans divers domaines qualifiés du bâtiment, de la peinture mais également dans la communication pour faire vivre le site internet et facebook.

Le but principal se résumant à entretenir, maintenir et être fier de notre Eglise.

Chacun pourra s'investir selon ses moyens et ses capacités !

La devise de la Comtesse était « Pro deo et rége » ce qui signifie « pour Dieu et le Roi ».

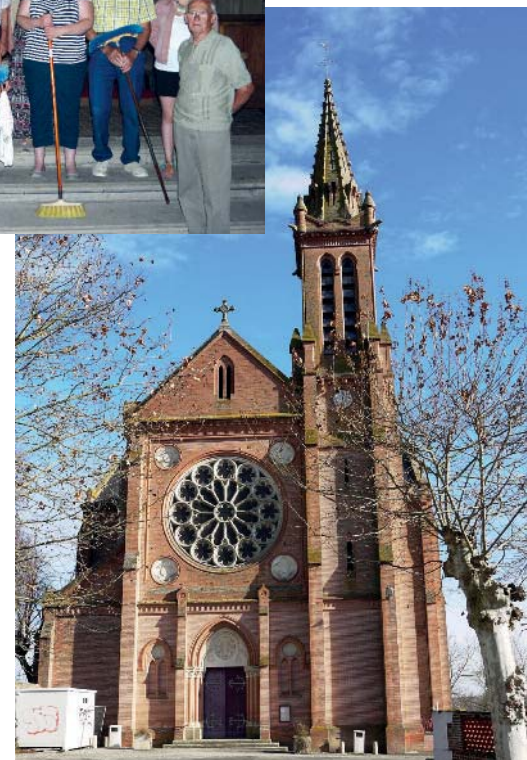
La nôtre pourrait être « Pour Montbeton, Pour notre Eglise, Pour nos Enfants, pour Nous ! ».

Nous vous donnons rendez-vous tous les premiers samedis du mois à l'église de 10 H à 12 H.

Nous contacter :

Eric BESSOU : 06.81.23.49.71

Gilles Vergnes : 06.81.30.86.89



## ■ ■ ■ Liberté, Égalité, Fraternité



« Liberté, Égalité, Fraternité », est la devise de la France et elle fait partie de notre patrimoine national.

Cette devise apparaît dans le débat public en 1790 lors du discours de Robespierre sur l'organisation de la Garde Nationale. En 1790 la commune de Paris la peint sur les bâtiments municipaux. Elle sera adoptée officiellement par la France une première fois en 1848 par la deuxième République, puis elle est réaffirmée dans la révision constitutionnelle de 1879.

Ce n'est qu'en 1880 qu'elle apparaît sur tous les frontons de toutes les institutions publiques. Sous la III<sup>e</sup> République, elle est adoptée comme symbole officiel de la République.

Le régime de Vichy la remplace par la devise « Travail, Famille, Patrie » on en trouvera des traces sur les pièces de monnaie jusqu'en 1960 (avant le passage au Nouveau Franc).

En 1946 et en 1958 elle s'inscrit dans la constitution et elle sera désormais partie intégrante de notre patrimoine national.

Quelques explications sur le contenu de la devise républicaine qui nous unis.

### Liberté :

La liberté est l'un des grands principes qui apparaît dès 1789 dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

**Article 1<sup>er</sup> :** « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits »

**Article 2 :** « La liberté est un des droits imprescriptibles de l'homme »

**Article 4 :** « Elle consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui »

**Article 5 :** « Tout ce qui n'est pas défendu par la loi, ne peut être empêché et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas »

Il est important de se rappeler que ces articles ont été écrits en 1789 dans le but d'interdire l'arbitraire de la police et de la justice royale qui étaient les règles avant la Révolution.

### Egalité :

L'égalité est aussi l'un des grands principes inscrit dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen : article 1<sup>er</sup> de la Constitution.

**Article 6 :** « La loi doit être la même pour tous, soit qu'elle protège soit qu'elle punisse. Tous les citoyens étant égaux à ces yeux, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité et sans autres distinctions que celles de leurs vertus et de leurs talents ».

Le mot « égalité » interdit l'existence de tous privilèges qui était la base de la société française avant la Révolution de 1789.

Il signifie que la Loi doit être la même pour tous, sans distinction de naissance, de condition. Le législateur se doit d'assurer l'égalité des droits entre citoyens.

Le Conseil Constitutionnel a encore aujourd'hui le devoir de s'assurer que toutes nouvelles lois votés par les assemblées garantissent ce principe.

### Fraternité :

Troisième mot de notre devise. Celui-ci n'apparaît pas dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Il fut plus délicat de l'intégrer dans le triptyque. Son appartenance à la sphère des obligations morales plutôt que du droit,

de l'harmonie plutôt que du contrat, des relations plutôt que du statut et de la communauté plutôt que de l'individu amenèrent les historiens à plusieurs interprétations.

Nous nous référons à l'article II de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen qui mentionne : le droit de résistance à l'oppression comme l'un des quatre droits inaliénables (la liberté, la propriété, et la sûreté). Nous pouvons aussi nous référer à Paul Thibaud, philosophe contemporain qui définit ainsi le mot fraternité « Autant la liberté et l'égalité peuvent être perçues comme des droits, autant la fraternité est une obligation de chacun vis-à-vis d'autrui ».

Encore aujourd'hui, nous pouvons faire notre la définition retenue par la Révolution française :

**« La fraternité a pleine vocation à embrasser tous ceux qui, français mais aussi étrangers, luttent pour l'avènement ou le maintien de la Liberté et de l'Egalité ».**

Nous espérons que ces quelques lignes vous donnerons l'envie de rechercher plus avant l'histoire de notre devise et de la faire votre.

Source : Wikipédia, ministère de l'intérieur, encyclopédie des 8-13 ans.

## ■ ■ ■ Une crèche à la campagne : «Le jardin des Bibie's»

Christelle Tourrés, gestionnaire et Caroline Guy Educatrice jeune enfant sont à l'initiative de ce modèle de crèche dont la première a vu le jour le 4 mars 2014 à Montauban et courant Janvier 2015 à Montbeton. Elles sont épaulées par une équipe d'employées diplômées de la petite enfance.

La Maison des Bibie's est une micro-crèche privée qui accueille 10 enfants de 2 mois et demi à 4 ans, en journée continue de 7h à 18h30 du lundi au vendredi, sans critères géographiques ou de revenus. C'est également une crèche « solidarité emploi » qui permet aux personnes en recherche d'emploi de pouvoir faire garder leurs enfants avec certaines facilités (horaires, formations...).

La structure a une démarche écologique en utilisant des couches lavables et jetables et en proposant des d'activités liées à la nature. Les repas équilibrés sont confectionnés par la Cuisine Centrale de Montauban.

Des activités diverses sont organisées : rencontres intergénérationnelles avec la visite aux résidents de la Maison de retraite, création d'un potager, activités linguistiques avec la pratique de l'éveil aux langues anglais et espagnol.

Le concept a été lauréat du réseau entreprendre en octobre 2014.  
Des places sont disponibles pour la rentrée de septembre.

**Contacts :** 06.79.56.15.73 - lamaisondesbibies@orange.fr  
Site internet : [www.lamaisondesbibies.fr](http://www.lamaisondesbibies.fr)





## Mairie de Montbeton

Tél. 05 63 67 40 10  
 Fax 05 63 30 01 24  
 Web. <http://www.ville-montbeton.fr>  
 Mail : [mairie-montbeton@info82.com](mailto:mairie-montbeton@info82.com)



## Groupe scolaire P. Bonhouri

Tél. 05 63 67 40 78 (Primaire)  
 Tél. 05 63 67 55 37 (Maternelle)



## Médecin généraliste

Docteur Tignol François  
 Tél. 05 63 67 41 84



## Dentistes

Dr Marie-Do. Roussel-Coullomb  
 Dr Claire Berthe-Gauthier  
 Dr Loubna El Baoudi  
 Tél. 05 63 67 43 43



## Podologue

Carine Montagnac  
 Tél. 05 63 30 94 40



## Infirmiers

Félicia St Martin / Céline Perrard  
 Tél. 05 63 24 05 98  
 Benoît Chauvin / Annie Moulis  
 Guy Zérath  
 Tél. 05 63 67 48 37



## Kinésithérapeutes

SCM Gastellu-Etchegorry  
 Marion Fauré  
 Tél. 05 63 67 48 45

OSTÉOPATHE



## Ostéopathe

Hélène Gallardo  
 Tél. 05 63 20 51 88  
 Port. 06 83 57 82 29



## INSTITUT DE SANTE

496 ROUTE DE MONTAUBAN  
 CENTRE COMMERCIAL

ORTHOPHONISTE :  
 Sabrina Delord  
 05.63.02.33.93/06.11.67.32.89

OSTÉOPATHES :  
 Smain Bénarbia  
 06.46.84.20.21  
 Romain Garrègues  
 05.63.65.10.01



## Taxi

Régis Paulin  
 Tél. 06 50 45 16 85  
 email: [contact@poletaxi.fr](mailto:contact@poletaxi.fr)



## Pharmacie

Chaumerliac Féré  
 Tél. 05 63 67 40 82



## Pompiers

Tél. 18



## Gendarmerie de Montech

Tél. 17 / 05 63 27 10 50



## SAMU

Tél. 15 / 115 (portable)



## Appel d'Urgence Européen



## Transport à la demande Libellule

Tél. 05 63 63 05 35  
[www.libellule.montm.fr](http://www.libellule.montm.fr)



## Dépannage

Tél. 0 972 675 082



## Urgence Sécurité Gaz

Tél. 0 800 47 33 33



## Clinique Vétérinaire

Dr Stéphane Gadot  
 Dr Sabrina Trachsler  
 Tél. 05 63 26 30 20



## Correspondants de Presse

Nicolas Marty (Petit Journal)  
 Tél. 06 72 75 24 59  
[marty.nicolas82@orange.fr](mailto:marty.nicolas82@orange.fr)

Jean-Marc Etienne  
 (Dépêche du Midi)  
 Tél. 06 74 19 07 05

# Ent Mario CARVALHO

MAÇONNERIE - CHARPENTE - COUVERTURE  
ZINGURIE - TERRASSEMENT  
NEUF & RÉNOVATION

05 63 67 57 80



**Location Montage Démontage**

• ECHAFAUDAGES • Escaliers Publics et de Chantiers

05 63 02 68 53 / 06 10 01 69 94

# CM **LOCA**GRUES

Location de grues de 16 à 45 m de flèche

05 63 67 72 18 / 06 10 01 69 94

